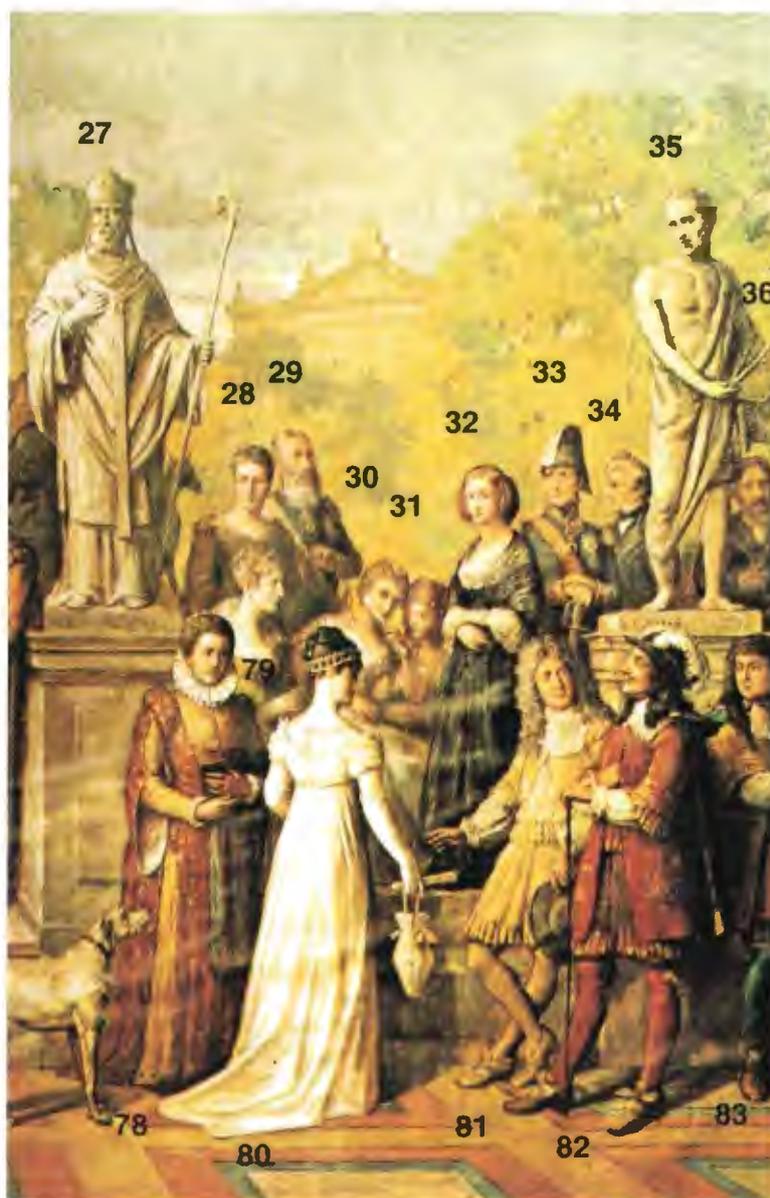


# Histoire et Archéologie spadoises. Villa royale Marie-Henriette SPA.

BULLETIN TRIMESTRIEL



Mars  
2000

Bureau de dépôt 4900 SPA

Histoire et Archéologie Spadoises

A.S.B.L.

Avenue Reine Astrid, 77 b

4900 SPA

31e année

Mars 2000

**BULLETIN N°101**

**Sommaire**

– Souscription		3
– Nos expositions de l'an 2000	Dr Henrard	4
– Assemblée générale: convocation	Dr Henrard	5
– Le Plateau de Bronromme (fin)	Ch. Guillaume	6
– La dotation de rosières spadoises sous Napoléon	A. Doms	16
– La 3 <sup>e</sup> édition des "Amusemens des eaux de Spa"	P. Bertholet	24
– Les Loups du Haut-Marais (1 <sup>ère</sup> partie)	A. Andries	35
– Vient de paraître		48

Les auteurs conservent seuls la responsabilité des articles insérés.

Éditeur responsable: Mr René Nys, Avenue Dr Pierre Gaspar, 43 – 4900 Spa

AVEC LE SOUTIEN DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE, MINISTÈRE  
DE LA CULTURE ET DES AFFAIRES SOCIALES.  
AINSI QUE LE SOUTIEN DE LA PROVINCE DE LIÈGE ET DE SON SERVICE DES  
AFFAIRES CULTURELLES.

*Personnages du Livre d'Or visibles sur la couverture de notre revue de l'année 2000.*

27. Sur la console: St Remacle
28. S.M. La Reine Marie-Henriette de Belgique
29. S.M. Le Roi Léopold II
30. Comtesse d'Albany à Spa en 1780
31. Marquise de Coigny à Spa en 1780
32. La Reine Louise-Marie de Belgique
33. Le Roi Léopold 1<sup>er</sup> Roi des Belges
34. Charles Rogier, Homme d'Etat
35. Sur la console: Pline l'Ancien, découvre nos sources en 70
78. La Reine Marguerite de Valois à Spa en 1577
79. La Duchesse d'Orléans à Spa en 1787
80. Pauline Bonaparte à Spa en 1812
81. Le Marquis d'Angeau à Spa en 1653
82. Charles II Roi d'Angleterre à Spa en 1654
83. Cosme III de Médicis à Spa en 1662

Le Livre d'Or (1894). Cette fresque monumentale nécessita 12 ans de labeur au peintre Antoine Fontaine secondé par Albin Body. Elle se trouve actuellement dans les jardins d'hiver du Pouhon.

### SOUSCRIPTION

Comme annoncé dans notre dernier bulletin (décembre 99), les Tables de notre revue *Histoire et Archéologie spadoises* seront bientôt à la disposition des personnes intéressées.

Ce travail fastidieux a été réalisé par Messieurs Paul Bertholet et Alex Doms, qui collaborent tous deux régulièrement, et avec quel brio, à la rédaction de cette revue. Notre comité de rédaction les en remercie vivement.

Cet outil indispensable comprend 52 pages et vous est proposé par souscription au prix de 150 francs (majoré de 50 francs pour les frais d'envoi).

Il sera également possible de l'acquérir au musée de la Ville d'eaux, à partir du mois d'avril, pour la somme de 200 francs.

Pour la souscription, les versements sont attendus au compte:

348-0109099-38

Histoire et Archéologie spadoises

Avenue Reine Astrid, 77B

4900 Spa

avec mention « Souscription tables »

\*

\*

\*

### **NOS EXPOSITIONS DE L'AN 2000**

Notre assemblée générale du 16 mars prochain se terminera par l'inauguration de notre exposition de printemps consacrée à "Une Famille illustre, la Famille Body".

Chacun connaît à Spa Albin Body, l'historien dont le nom fut donné à l'ancienne rue Neuve, la viêe vôte de Lidge. Le souvenir de Joseph Body, père d'Albin, dessinateur et peintre de talent et celui du frère d'Albin, prénommé Michel, méritent eux aussi d'être rappelés et illustrés. Michel Body était ingénieur. Il fut actif dans des domaines variés allant des mines d'or à la céramique.

L'exposition d'été remémorera le passage à Spa des bobelins illustres qui figurent dans le monumental "Livre d'Or" peint par Antoine Fontaine, cette œuvre qu'abrite le jardin d'hiver du Pouhon Pierre le Grand.

Enfin, en harmonie avec le thème des journées du patrimoine de septembre "Au Fil de l'Eau", l'exposition d'automne illustrera nos ruisseaux, nos fontaines minérales et les visiteurs qui vinrent y chercher plaisir et réconfort.

**CONVOCATION**  
***HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE SPADOISES ASBL***  
***ASSEMBLEE GENERALE DE L'AN 2000***

Madame, Mademoiselle, Monsieur,  
Cher Membre,

Votre association "Histoire et Archéologie Spadoises" vous prie d'assister à son assemblée générale statutaire qui se tiendra en son siège social, le Musée de la Ville d'Eaux, avenue Reine Astrid, n° 77 B à Spa le

***JEUDI 16 MARS 2000 à 20H00***

**Ordre du jour**

- 1) Mot d'accueil du Président.
- 2) Rapport de l'assemblée générale du 11 mars 1999 par le Secrétaire.
- 3) Rapport des activités de 1999 par le Secrétaire.
- 4) Rapport financier par la Trésorière.
- 5) Elections au Conseil d'Administration
  - a) Quatre administrateurs sont sortants et rééligibles:  
Mesdames Ramaekers-Midré et Caro-Harion  
Messieurs Caro et Henrard
  - b) Election de trois (3) administrateurs (sièges vacants).
- 6) Programme des activités de l'an 2000, présenté par le Président.
- 7) Divers: Cotisation pour l'an 2000.

Changements dans la composition et la diffusion de notre bulletin trimestriel.

Les candidates ou candidats aux sièges d'administrateur à pourvoir sont priés de se faire connaître du Secrétaire Monsieur René Nys, par courrier à adresser au siège social (Musée).

A l'issue de la séance statutaire sera inaugurée l'exposition temporaire du printemps 2000 sur le thème *Une Famille illustre, la Famille BODY*, que tous nous vous invitons à visiter.

NB: Notre exposition d'été sera consacrée au peintre Antoine Fontaine et à son "Livre d'Or". Notre exposition d'arrière saison débutera lors des Journées du Patrimoine de septembre avec pour thèmes l'Hydrothérapie à Spa et Les Bobelins.

## LE PLATEAU DE BRONROMME (suite et fin)

### 5. Constructions actuelles ou disparues

#### 5.1. Le signal géodésique

Tout ce qu'on peut encore observer de cette construction consiste en quelques blocs de béton éparpillés dans une pessière (voir la photo), au croisement des coupe-feu qui ont remplacé les anciens chemins ; chemin qui prolongeait la Vecquée vers la croix Honin et Pansîre, et chemin qui venait de la croix Wathy et se dirigeait vers la Gleize.

Cet endroit était encore, il y a quelques années, appelé sur de nombreux documents « Pyramide de la Gleize » et je me souviens y avoir recherché, lors de mes premières promenades dans la région spadoise, un quelconque édifice pyramidal. Prospection demeurée vaine, et pour cause, la fameuse pyramide n'existait plus depuis longtemps !

Trois témoins peuvent nous éclairer :

- J. de Walque écrivait déjà en 1951 : « *L'horizon splendide est coupé, le signal a disparu et ne demeure plus que le commentaire occasionnel du guide<sup>1</sup>* ».
- Remontons le temps d'un demi siècle encore et nous verrons que D. Closson écrivait en 1908 : « *A quelques mètres à droite, un petit tas de pierres constitue ce qu'on appelle le signal géodésique<sup>2</sup>* ».
- On peut également lire ceci dans le guide de promenade de E. Rahir (1909) : « *Tout près de cette borne (borne topographique, ndla), qu'il est très difficile de découvrir, la végétation se chargeant de la masquer, existe une motte de terre dite la Pyramide ; c'est un petit monticule, qui d'après la légende, aurait servi de belvédère d'observation à l'armée de César. Aujourd'hui, elle a presque disparu, ensevelie en grande partie sous les bruyères ; il faut avoir recours à l'assistance d'un habitant du pays pour arriver à la trouver<sup>3</sup>* ». L'auteur précise aussi qu'elle aurait servi de repère aux voyageurs qui se dirigeaient vers Liège.

Comme on peut le constater, la vogue de tout attribuer aux Romains, était tenace à cette époque... le même auteur avance d'ailleurs dans ce guide, la supposition suivante à propos du hameau de Monthouyet : « *Il paraît qu'un camp, attribué aux Romains, aurait été établi dans le but d'observer la région...* ». Ceci est à rapprocher de la soi-disant découverte des fondations d'une route romaine à cet endroit (voir H. & A. S. , n° 100, p. 162).

<sup>1</sup> J. de WALQUE, « Les Excursions des Amis de la fagne », in journal « Le Jour », 13 décembre 1951.

<sup>2</sup> CLOSSON D. : « Itinéraires pédestres – Spa, Hautes Fagnes, Hertogenwald », Demarteau, Liège, 1908, p. 74.

<sup>3</sup> RAHIR E., « L'Ourthe et l'Amblève », Lebègue et Cie, Editeurs, Bruxelles, 1909, p. 121.

D'une manière générale, ces « découvertes » non vérifiées et ces récits se rapportant à des vestiges problématiques sont nombreux dans notre région : chemin de la Vecquée, camp romain à Malchamps, camp fortifié à Balmoral, hospitale de Cokaifagne, alignements de rochers dans le Hatrai ou dans l'ancienne fagne Mathy, pseudo-dolmen de Solwaster, ruines énigmatiques à Drossart, au Grün Kloster, à Mon Piette, au Wallbrück... à Pansîre (voir plus loin).

A ma connaissance, seule la Via Mansuerisca a fait l'objet de fouilles récentes ; c'est pourtant le seul moyen, en l'absence d'autres traces, d'augmenter nos connaissances sur l'activité ancienne de ces sites. A ce sujet, J. de Walque regrettait déjà en 1960, que des dépenses importantes soient consacrées à la destruction des fagnes, par l'assèchement et les plantations plutôt qu'au financement de fouilles archéologiques<sup>4</sup>.

Revenons au signal géodésique. On situe sa construction en 1820, quand le capitaine ERZEY du génie hollandais, y fit établir une butte de 2,60 m de haut, surmontée d'un tronc d'arbre supportant une pyramide. L'endroit, d'où on jouissait (avant les plantations !) d'une vue étendue fut à nouveau utilisé par les généraux belges FERRIER et HENNEQUIN, de 1866 à 1870, pour établir la triangulation du royaume. Ce point était un point de 1<sup>re</sup> classe et constituait un sommet d'un triangle de plusieurs dizaines de kilomètres de côté.

Du signal, reconstruit après la guerre par l'Institut géographique militaire, il reste donc des fondations à moitié déterrées et une borne topographique de guingois. Une autre borne, plus importante, au sud de la première, est signalée sur les cartes IGN... borne dont je n'ai pas retrouvé la trace.

Pour être complet, précisons que les cartes IGN appellent « La Banase » le lieu situé au sud-est des bornes précitées. Pour Remacle, cet endroit s'appelait jadis « *albanasse* » nom qui viendrait peut-être de « *banâsse* », mot wallon qui désignait le récipient dans lequel on transportait le charbon de bois<sup>5</sup>.

## 5.2. Le hameau et la ferme de Bronromme

Je ne m'attarderai pas sur la description des bâtiments du domaine de Bronromme, car ceux-ci ne sont pas visibles du chemin et comme il s'agit d'une propriété privée, ne sont pas accessibles au promeneur.

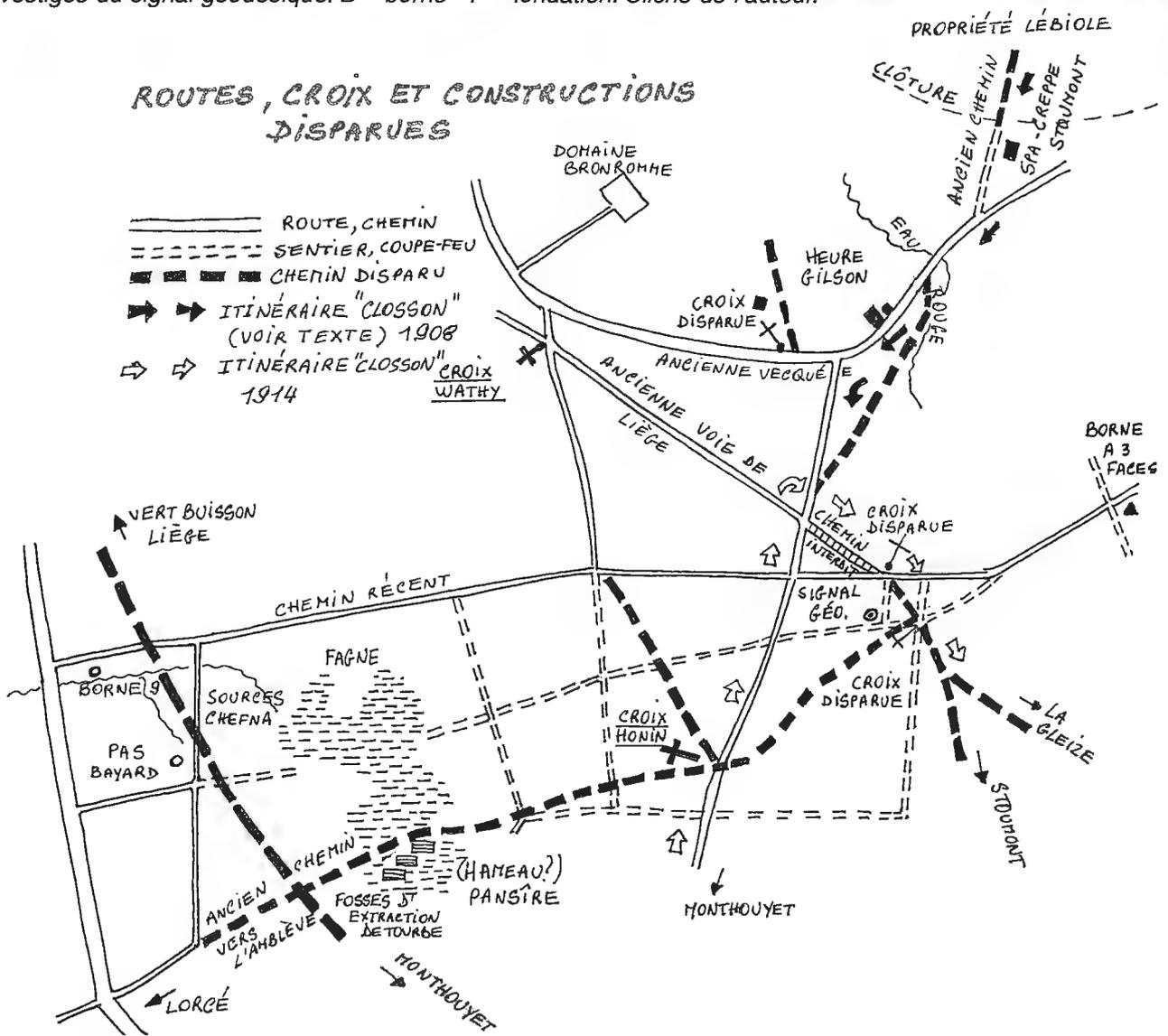
Si la bâtisse actuelle a été construite vers 1873, le domaine existe depuis plus longtemps car il apparaît dans les premiers documents cadastraux établis peu après l'indépendance de la Belgique.

<sup>4</sup> J. de WALQUE, « Toponymie et Odographie des Hautes Fagnes », in revue Hautes Fagnes, n°2, 1960, p. 80.

<sup>5</sup> REMACLE : « Toponymie des communes de Stoumont, Rahier et Francorchamps », Bulletins de la Commission royale de Toponymie et de Dialectologie, 1973, 1975 et 1977.



Vestiges du signal géodésique. B = borne - F = fondation. Cliché de l'auteur.



Sur la carte Ferraris (voir H.&A.S. n°100, p. 103), un bâtiment est représenté à cet endroit, mais il est difficile de préciser son emplacement exact (hameau actuel ou domaine).

L'appellation « Bronromme » est très ancienne puisqu'elle est citée par Thiry qui fait état d'événements survenus le 28 août 1631 : « ... 40 à 50 soldats vinrent à la ferme Bodson à Bronromme [...]. Bodson sortit de la chambre et voyant qu'un de ses enfants était blessé, cria « alarme » et saisit son arquebuse. Comme il courait chez ses voisins pour avoir du renfort, il fut blessé au ventre d'un coup de feu qui l'abattit. On lui prit 25 bêtes à cornes dont les soldats eurent la moitié...<sup>6</sup> ». On peut déduire de ce texte que la ferme en question était d'une certaine importance (25 vaches en 1631 !) et que le hameau existait déjà, car le malheureux fermier voulait courir chez ses voisins.

On trouve d'autres mentions du toponyme :

- en 1662 : « une pièce de preit scitué en lieu condist grande fontaine proche de bronrome a ban de spau » ;
- en 1699 : « 7 journal d'héritage en la fagne le grand Laurent, proche bronrome ».

Plusieurs explications quant à l'origine du nom « bronromme » ont été avancées.

- Pour Carnoy, *bronromme* serait constitué de *bron* qui signifie source ou fontaine et de *rome*, ou *ruim*, qui veut dire vaste étendue, terre inculte<sup>7</sup>.
- Pour Remacle, (op. cit.) *bron* viendrait peut-être de *brou* (en wallon *broû* = boue) qui vient du néerlandais *brouk* = marécage ; comme le toponyme Broxou (fontaine du Broxou dans le bois du Chencul).
- Pour Antoine, le toponyme *Rome* existe près de Tolifaz (*prés de Rome et spinette de Rome*), il désignerait un lieu éloigné ou à l'écart ; on disait : « on va à Rome », quand on voulait signifier qu'on se rendait au loin<sup>8</sup>.

Il est vraisemblable que la ferme de Bronromme, était plus ou moins fortifiée et avec les domaines de Cokaifagne, Bérinzenne, Haut-Regard, Haut-Marais, Vert Buisson et Haute Folie, faisait partie des relais établis le long des anciennes voies de crête.

### 5.3. Les croix disparues

Le secteur de Bronromme comportait encore au début du siècle 6 croix, dont 3 seulement subsistent : les croix Wathy, Jacques et Honin. En observant les anciennes cartes et en analysant attentivement les descriptions des promenades du début du siècle, il est assez facile de retrouver les endroits où les croix maintenant disparues étaient plantées (voir aussi le plan).

<sup>6</sup> THIRY L. : « La Porallée miraculeuse, Dieu et Saint-Pierre d'Aywaille », Aywaille, 1954, p. 107.

<sup>7</sup> CARNOY A. : « Origines des noms des communes de Belgique », Louvain, 1848-1849.

<sup>8</sup> ANTOINE J. : « Toponymie de Spa », mémoire de licence, U. Lg., ca. 1960.

Suivons D. Closson (il vient de Monthouyet et se dirige vers la crête<sup>9</sup>) : « *Il (le sentier) ne tarde pas à sortir du coupe-feu et à courir dans la fagne montante ; on distingue la croix Honin, qui se dessine sur le ciel.[...] le sentier passe au pied de la croix. 500 m plus loin, il atteint la lisière d'un bois (on voit une croix (1) à 100 m sur la droite). Continuer sur 100 m et trouver un sentier qui croise, à angle droit, dans la bruyère. Tourner à droite ; [...]. Après 200 m une croix à gauche (2). A cet endroit, [...] appuyer à droite vers une autre croix (3) dressée dans la fagne, à une centaine de mètres.* En parcourant cet itinéraire, il semble évident que la croix (1), aperçue sur la droite est la même que celle rencontrée peu de temps après (3). Cette description correspond en tout point avec les croix figurées sur les anciennes cartes militaires de la fin du 19<sup>e</sup> siècle.

Le même auteur, - par la précision de ses détails, il semble être digne de confiance ! - dans le guide consacré à Spa (voir plus loin), passe à Heure Gilson et ne signale pas de croix à proximité, alors qu'elle est représentée sur la carte de 1883. Elle avait probablement déjà disparu en 1908.

Si on ignore maintenant, les raisons précises pour lesquelles ces croix furent érigées, croix votives ou croix d'occis, il est certain que par leur situation en bordure des anciennes voies, elles devaient servir de repère aux voyageurs de passage.

#### 5.4. Heure Gilson

Suivons à nouveau D. Closson, qui cette fois vient de Spa, est passé par Creppe et se dirige vers Stoumont<sup>10</sup> : « *Nous aboutissons dans les prés, gagnés sur la fagne, que l'on voit au-delà. Le chemin dès ce moment herbu, longe une ligne de sapins. Une masure à gauche (voir carte). Nous rejoignons un autre chemin, pierreux, venant de gauche, et sur lequel nous tournons à droite pour passer, bientôt après, devant les deux ou trois maisons de Heure-Gilson* ».

Le chemin emprunté par notre voyageur est celui de Creppe à Stoumont ; il n'est plus accessible maintenant, faisant partie d'une propriété privée<sup>11</sup>. Le chemin pierreux dont parle Closson est bien entendu la Vecquée, toujours en partie empierrée à cet endroit (voir photo dans le n° 99 d'H.&A.S., p. 112).

Les cartes militaires de la fin du 19<sup>e</sup> siècle indiquent deux bâtiments, appelés « Cabaret », sur la rive gauche du ruisseau, alors que la carte Ferraris les place de part et d'autre de l'Eau Rouge. Ces deux bâtiments portent sur cette carte le n°82 et sont attachés à la paroisse de Leray (sic) ; il s'agit bien entendu de La Reid.

De Heure Gilson ( *heûre* = grange, en wallon), il reste de vagues dépressions et talus recouverts de terre et de gazon, d'où émergent quelques pierres. On peut ainsi observer les vestiges

<sup>9</sup> CLOSSON D. : « Itinéraires pédestres – Ourthe, Amblève, Salm », Demarteau, Liège, 1914, p. 68.

<sup>10</sup> CLOSSON D. : « Itinéraires pédestres – Spa, Hautes Fagnes, Hertogenwald », Demarteau, Liège, 1908, p. 152.

<sup>11</sup> En 1958 (voir A. FREYENS : « Guide de La fagne », 4<sup>e</sup> édition, 1958, p. 213), ce chemin était encore emprunté, la propriété supportant une servitude de passage !



*Heure-Gilson : traces dans la prairie. Cliché de l'auteur.*



*Heure-Gilson : restes de muret enterré. Cliché de l'auteur.*

de deux constructions séparées, dans la prairie, à droite en allant vers Bronromme, derrière le rideau d'Épicéa, à quelques mètres de la clôture (voir photos). L'alignement d'un des murs est encore visible, matérialisé par un ados de moellons de 40 cm de haut.

Le Recensement communal de 1890 signale d'ailleurs à cet endroit 2 habitations : le 84 et le 86, habitées par les familles Gilles et Joseph Gonay<sup>12</sup>.

Cet endroit portait également le nom de « Cense Gilson » (même origine que le mot wallon *cinse* = ferme).

Ainsi, Lambert de Ryckman<sup>13</sup> qui relate son voyage à cheval, de Liège à Mayence, signale son passage à la Cense Gilson le 2 décembre 1721. Il avait quitté Vert Buisson le matin et devait faire étape à Malmédy<sup>14</sup>.

Heure-Gilson était à cette époque une auberge de rouliers, en bordure de route, et qui devait être fréquentée par les voyageurs de passage.

Selon un témoin, cité par M. A. Andries<sup>15</sup>, les derniers bâtiments étaient constitués d'un fournil et d'une petite habitation, avec cuisine, chambre et bergerie (donc trop exigus pour servir d'auberge). Ces bâtiments furent abandonnés en 1926, à la mort du dernier habitant, Jean Laboureur, oncle du témoin.

### 5.5. *Pansîre*

Ce lieu-dit est encore connu de quelques coureurs de brousse, qui n'hésitent pas à quitter les sentiers battus pour gagner les zones moins accessibles. Pourtant, à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, 2 chemins se croisaient à cet endroit (voir la carte) : le chemin qui prolongeait la Vecquée vers les gués de l'Amblève<sup>16</sup> et le chemin de Monthouyet vers Vert Buisson. A ce propos, Thiry écrivait également ceci : « *Il est aujourd'hui hors de doute que la Vecquée ne se terminait pas au brusque tournant près duquel s'élevait jadis le village **disparu** de Pansîre ; ...<sup>17</sup>* ».

Le mot « disparu » m'a intrigué ; Thiry ne citait aucune source qui permettait de vérifier cette affirmation, et surtout la carte Ferraris ne signalait aucune construction à cet endroit !

<sup>12</sup> CARO-HARION, « A propos d'Heure Gilson », revue Réalités (Spa), n° 176, mai 1998, p. 15 et s.

<sup>13</sup> L. DE RYCKMAN était juriste et auteur de la satire célèbre « Lès-Ewes Di Tongue », satire qui jetait le discrédit sur les Tongrois, jaloux de la renommée de Spa et de ses Eaux.

<sup>14</sup> Ce texte est commenté par J. DE WALQUE dans la revue Hautes Fagnes, n°3, 1952, pp. 127-130, « Itinéraire fagnard au XVIII<sup>e</sup> siècle ».

<sup>15</sup> A. ANDRIES : « Où se situe le lieu-dit Hure Gilson ? », Réalités, n° 176, mai 1998, p. 16 et s., Spa.

<sup>16</sup> Certains historiens prétendaient au début du siècle que ce chemin était la Vecquée qui franchissait l'Amblève à Naze, puis se dirigeait vers Lorcé, Hamoir et Méan où elle rencontrait la chaussée Arlon-Tongres (voir YERNAUX J., « Sur un tronçon de voie ancienne entre Sprimont et Hamoir », B.I.A.L., tome 40, 1910, p. 41 et s.

<sup>17</sup> L. THIRY : « Histoire d'Aywaille, 2<sup>e</sup> partie, tome V », Gothier, Liège, 1947, p. 45.

Si après consultation de la carte au 1/40 000 de 1899, le doute était encore possible – de petits rectangles sombres étant dessinés dans la fagne de Pansîre – l'examen d'une carte plus ancienne et à plus grande échelle (la carte militaire de 1883 au 1/10 000) clarifiait la situation : les rectangles en question représentaient des fosses d'extraction de la tourbe !

Aujourd'hui, aucune ruine n'est d'ailleurs visible à cet endroit, qui a en plus connu des transformations importantes, toute l'ancienne lande ayant été plantée de résineux, à l'exception des 8 hectares qui constituent la Réserve naturelle, gérée par l'association « Ardenne et Gaume ».

Cet îlot était probablement formé de parcelles privées<sup>18</sup>, enclavées dans les aisances, ce qui lui a valu d'être préservé de la « folie de l'épicéa », mal très courant naguère chez les gestionnaires des forêts domaniales, et qui fait encore parfois quelques victimes ça et là...

Cette petite fagne est formée d'une lande tourbeuse et de parcelles essartées où sont encore visibles des traces de billons d'essartage. On trouve dans les zones humides et de suintement des plages de Carex et de Narthécie, ainsi que des plantes turfigènes (Sphaignes de plusieurs espèces et Linaigrette) dans ce qui reste de tourbière encore active.

Le nom « *Pansîre* » est probablement une forme abrégée de « *pansîre-fontin.ne*, ou *panchierfontaine*<sup>19</sup> » toponyme déjà utilisé au début du 16<sup>e</sup> siècle pour désigner les sources du ruisseau du Forchon (aujourd'hui Chefna).

Pour L. Remacle, *Pansîre* signifierait fondrière, poche d'eau sous la végétation et serait à rapprocher de « *panse di vatche* (panse de vache) » = affaissement.

### 5.6. La Heid de la Mine d'Or

Cet endroit, au nom évocateur, est situé sur la rive droite du ruisseau de Chefna<sup>20</sup>, sur les contreforts du vallon du ruisseau de Bablette. C'est là qu'en 1802, quelques paysans de Quareux se mirent à creuser les flancs rocheux du coteau.

Ayant rassemblé des échantillons de leur trouvaille, ils les apportèrent au préfet du département de l'Ourthe, M. Desmousseaux. Ce dernier leur répondit que leurs efforts étaient certes louables, mais qu'il vaudrait mieux encore s'en tenir à la culture des pommes de terre !

Suivirent-ils ce conseil prosaïque ? On pourrait en douter, car le docteur Bovy signalait une trentaine d'années plus tard que l'un des associés était devenu « *presque millionnaire*<sup>21</sup> ».

D'autres prospections furent vraisemblablement tentées dans les parages, car A. Borgnet signale ceci en 1858 : « ...près d'une ferme appelée la Picherotte, [...] on a fait des recherches, et

<sup>18</sup> FROMENT : « La Fagne de Pansîre à Stoumont et son intérêt pour la conservation de la Nature », Lejeunia, 1977.

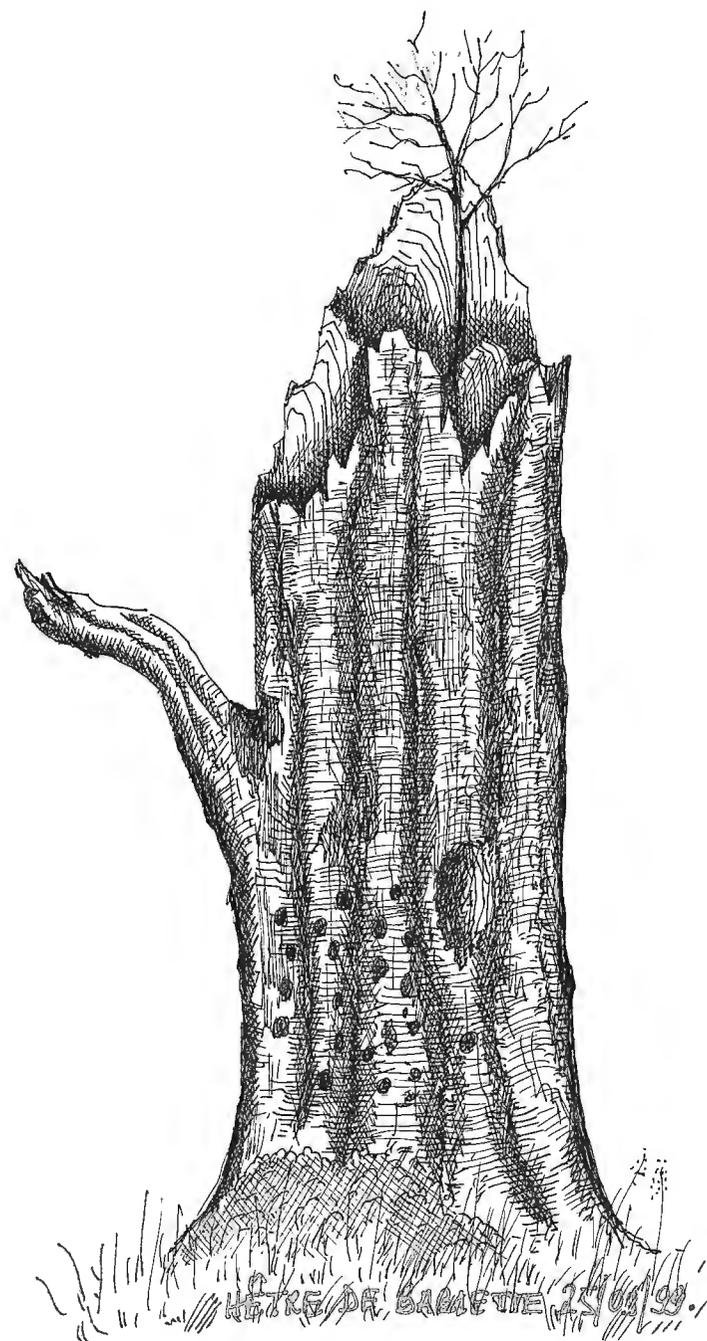
<sup>19</sup> L. REMACLE : op. cit.

<sup>20</sup> Selon L. REMACLE, « Chefna », en wallon « *tchè'm'nâ* », dériverait peut-être de « *tchè'm'ner* » (tisonner), mot de la même famille que « charbon ». Ce terme est à mettre en rapport avec l'activité des charbonniers dans cette région.

<sup>21</sup> BOVY : « Promenades historiques dans le Pays de Liège », tome II, 1839, page 87, Culture et Civilisations, 1982.



Ancien chemin qui descend le long du Chefna vers la Heid de la mine d'or.  
Cliché de l'auteur.



(Coll. de  
l'auteur)

*après avoir longtemps creusé, on est tombé sur une roche qui a arrêté court les ouvriers ; là-dessous, peut-il y avoir autre chose que de l'or<sup>22</sup> ? ».*

Ces récits renferment-ils une part de vérité ? Pour Thiry, il est probable qu'on y a exploité des amas de pyrite<sup>23</sup>. Une chose est certaine, cette « mine » a vraiment existé et elle a dû fonctionner assez longtemps, car des vestiges d'une exploitation importante sont toujours visibles aujourd'hui : une dépression assez grande et les traces de deux puits circulaires. C'est une quantité importante de pierres qui a été extraite à cet endroit (2000 tonnes selon J.-C. Gillet<sup>24</sup>) et certains témoignages précisent que l'exploitation s'étant prolongée jusqu'à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, les produits de la mine étaient acheminés par un charretier, chaque jour de Quarreux à Liège. Malheureusement, aucun document ne permet d'apporter plus de renseignements sur cette mystérieuse mine d'or.

Ne quittons pas cet endroit sans rappeler que le vallon Bablette abritait un hêtre formidable, dont il ne reste hélas aujourd'hui qu'un tronc mutilé... encore un géant qui disparaît !

## **6. Conclusion**

Je vous ai livré au fil des pages le fruit de mes interrogations et de mes recherches, à la fois sur le terrain et dans les textes.

Reconstituer ce qui est passé, ou ce qui s'est passé fait appel en même temps aux traces culturelles ou parfois naturelles et à l'imaginaire qui puise dans cet ensemble de traces pour essayer d'en faire une représentation, la moins arbitraire et la moins fantaisiste possible.

Ce qui subsiste du passé constitue donc notre réserve de **mémoire** et je voudrais terminer en rappelant ce que Maurice Ramaekers, qui fut d'une certaine manière mon « initiateur » en matière d'histoire régionale, écrivait déjà en 1981 : « *Les anciens sentiers, chemins et chaussées sont d'autres témoins du passé et de la vie de nos ancêtres. Tous ces témoins méritent notre attention, notre vigilance et notre respect<sup>25</sup>* ». Cet appel qu'il faisait à la population spadoise et aux pouvoirs publics est toujours de circonstance aujourd'hui ; il doit même être renouvelé avec force de la part des citoyens et des associations concernées, au vu des pertes et des dégradations subies par notre patrimoine.

Christian Guillaume

<sup>22</sup> PIMPURNIAUX J. : « Guide du Voyageur en Ardenne », 1<sup>e</sup> partie, 1858, p. 84, Culture et Civilisations, 1981.

<sup>23</sup> THIRY : « Histoire de l'ancienne Seigneurie et Commune d'Aywaille », tome IV, 2<sup>e</sup> partie, 1945, p. 423.

<sup>24</sup> GILLET J.-C. : « Les Chercheurs d'Or en Ardenne », Duculot, Gembloux, 1976, p. 15.

<sup>25</sup> RAMAKERS M. : « La voirie ancienne de la région de Spa », in H. & A. S., n° 27, sept. 1981, p. 127.

**LA DOTATION DE ROSIERES SPADOISES SOUS NAPOLEON**

Le *Petit Larousse* nous dit qu'une rosière est "Une jeune fille vertueuse à laquelle, dans certaines localités, on décerne solennellement une récompense. (Ce prix consistait jadis en une couronne de roses)". Plus au fait des mœurs contemporaines, le *Micro Robert* s'exprime au passé: "Jeune fille à laquelle on décernait une couronne de roses pour sa vertu"

La coutume est ancienne: c'est, paraît-il, saint Médard, évêque de Noyon, qui aurait institué, à la fin du V<sup>e</sup> siècle, la fête annuelle de la rose dans le village de Salency<sup>1</sup> dont il était seigneur. En cette occasion, une jeune fille, choisie parmi trois d'entre elles, était élue par les habitants comme la plus méritante; elle recevait une rose et un "chapel de roses" symbole de sa vertu. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la coutume est diffusée sous l'impulsion tant de l'Eglise que des "philosophes" adeptes de la vertu et des bonnes mœurs; lors des temps troublés de la Révolution, elle subit une éclipse. Mais l'accession de Napoléon Bonaparte à l'Empire ramena le couronnement des rosières.

A l'occasion de son propre couronnement (2 décembre 1804), l'Empereur décréta que toute la France élirait des rosières qui seraient unies à d'anciens militaires. Les mariages se célébreront à cette date. Immédiatement après la cérémonie, les époux recevront une dot qui pouvait aller de 400 à 600 francs<sup>2</sup>.

De 1804 à 1813, la municipalité spadoise aurait eu à désigner des couples méritants. Pourtant ces choix n'ont pas eu lieu chaque année. Diverses raisons motivaient ces absences: en 1807, par exemple, la ville est écartée étant donné la situation résultat de l'incendie qui, le 21 août, avait détruit 350 bâtiments et privé d'abri 200 chefs de famille<sup>3</sup>.

\*

\* \*

En 1810, Napoléon voulut que tout l'Empire soit associé à la cérémonie de son second mariage<sup>4</sup>. Par décret impérial rendu à Compiègne le 25 mars, il prescrivit:

"Art. 5<sup>o</sup> - 6000 militaires en retraite, ayant fait au moins une campagne, seront mariés, le 22 avril prochain, avec des filles de leurs communes auxquelles il sera accordé une dot de 1200 francs pour Paris et de 600 francs dans le reste de l'Empire suivant les tableaux annexés et dans chacune des justices de paix de l'Empire".

<sup>1</sup> Arrondissement de Compiègne, canton de Noyon.

<sup>2</sup> Jean BROSE, Les Rosières et les mariages dotés par Napoléon dans le département de l'Ourthe in La Vie Wallonne, t-à-p du tome 47, 1973, p. 1-5.

<sup>3</sup> Voir à ce propos Léon MARQUET, La reconstruction du bourg de Spa après l'incendie de 1807 in Histoire et Archéologie Spadoises, 28<sup>e</sup> année, n° 90, juin 1997, p. 62-80.

<sup>4</sup> Fernand DISCRY, Un curieux souvenir hutois de Napoléon, in La Vie Wallonne, t. XXIX, 1<sup>er</sup> trimestre.

Sur les six mille mariages, deux seront proposés par la municipalité de Spa, un autre par une commission présidée par le juge de paix du canton.

Au cours de la délibération du Conseil municipal du 6 avril, les conseillers ont choisi les deux premiers couples, en affirmant au préfet du département, le baron Micoud d'Umons, que ces choix leur ont paru convenables sous tous les rapports:

Pera Guillaume qui avait fait 9 campagnes et 20 ans de service. Il jouissait de la solde de retraite; et Culot Jeanne, âgée de 27 ans.

Thonus Henri, 5 campagnes, 6 années de service. Il jouit aussi de la solde de retraite; et Xhrouet Anne-Catherine, âgée de 22 ans<sup>5</sup>.

Le choix du troisième couple par le canton demanda davantage de décorum. Le 6 avril, le sous-préfet Périgny prescrivait par lettre à Léonard-Joseph Hauregard, juge de paix de Spa, de réunir et de présider une commission formée de deux maires et de deux curés. En feraient partie, selon sa désignation, le curé de Spa, Jean Taziaux, celui de Theux, Michel Thill, les maires étant celui de La Reid, Michel Antoine, et celui de Theux, Antoine Dandrimont.

Le lendemain, le juge de paix accueillait les notables désignés en son domicile de Hauregard, à Jehoster, commune de La Reid. A deux heures de relevée, un couple s'est présenté devant cette commission:

Thomas Istace, dit Istasse, fils de Nicolas et d'Elisabeth Jaspas, ci-devant chasseur de la 7<sup>e</sup> compagnie du 2<sup>e</sup> bataillon d'infanterie légère de la 9<sup>e</sup> demi-brigade, porteur d'un congé absolu délivré à Paris le 8 thermidor an 9 [27 juillet 1801], de la commune de Spa et y résidant, accompagné de la demoiselle Marie Elisabeth Courbe, couturière, même commune.

Ils nous ont dit vouloir se marier le 22 avril.

Ce militaire est mutilé du doigt index de la main gauche<sup>6</sup> outre autres blessures. Il a fait les campagnes depuis le 12 nivôse an VII [1<sup>er</sup> janvier 1799]<sup>7</sup> jusqu'au 11 thermidor an IX [30 juillet

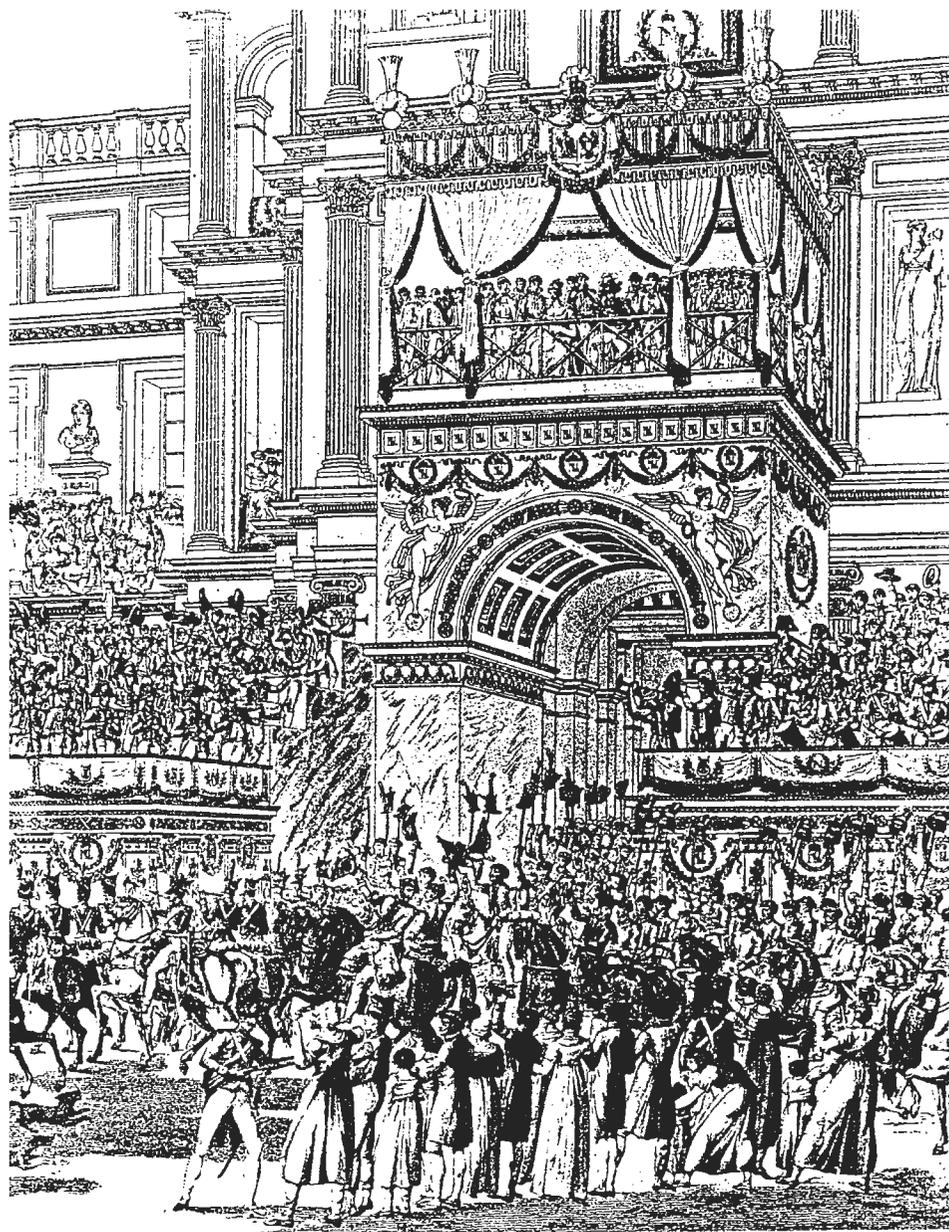
<sup>5</sup> A.E.L., Fonds Français, Dossier 439/2.

<sup>6</sup> La remarque est importante: il arrivait que des soldats se mutilent de l'index de la main droite afin d'être incapable de tirer au fusil. Le soupçon de mutilation volontaire pouvait même valoir la fusillade. Après les batailles de Lützen et de Bautzen (1813), 2632 blessés aux mains ont dû passer devant une commission afin d'expliquer comment ils avaient reçu les blessures aux mains ou aux doigts. L'intervention du chirurgien Larrey leur valut à tous la vie sauve. (Andrien SOUBIRAN, *Le baron Larrey, chirurgien de napoléon*, Paris, Fayard, 1966, p. 302-312).

<sup>7</sup> Il aura fait partie des conscrits de la première levée faite à Spa par la République Française. (Voir notre article Laurent-François Dethier et les conscrits de l'an VI (1798) in Histoire et Archéologie Spadoises, n° 47, septembre 1986, p. 111-122 et n° 48, décembre 1986, p. 163-170). Il a participé à la campagne suscitée par la Deuxième coalition; vraisemblablement a-t-il été blessé, en Italie, lors de la bataille de Marengo (14 juin 1800) où son unité, menée par Desaix qui sera tué, participa au mouvement qui assura la victoire (Cdt Henri LACHOUQUE, Napoléon 20 ans de campagnes, Paris, Arthaud, 1969, p. 69-71). Résumé de cette campagne et de la bataille par un Theutois in Henri HEUSE et Emile FAIRON, Lettres de Grognaards, Liège, Bénard, 1936, p. 82-83.



*Mariage de Napoléon et de Marie-Louise d'Autriche. Tableau de Rouget (détail).*



*L'hommage des troupes aux nouveaux mariés.*

1801]. Selon les certificats qu'il produit, pendant le temps de la demi-brigade, il s'est toujours comporté avec honneur et probité, et pour Spa, le maire Lambert Xhrouet certifie qu'il est de bonne conduite.

La commission spadoise agréa leur demande et l'autorité départementale ratifia cette décision. Par contre, le canton de Stavelot qui avait désigné Philippe Courbe et Marguerite Valentin ne fut pas approuvé par les autorités supérieures<sup>8</sup>, étant donné que tous deux étaient domiciliés à Spa.

Ce n'est pas le 22 avril, mais le lendemain 23 que les mariages ont eu lieu. Dans une longue lettre qu'il adresse au préfet du département, le maire Xhrouet nous relate, presque heure par heure, le déroulement des réjouissances spadoises.

A huit heures du matin, le maire, ses adjoints, le commandant et la brigade de Gendarmerie Impériale de Spa ont reçu, à l'hôtel de ville, les trois militaires et leurs compagnes choisis tant par le conseil municipal que par la commission du juge de paix. Le maire a dressé les actes de mariage en présence d'une nombreuse assemblée.

Les mariés ont ensuite été conduits en cortège à l'église paroissiale où le curé Taziaux leur a donné la bénédiction nuptiale, puis il a rappelé *les hauts-faits d'armes du Héros magnanime qui nous gouverne ainsi que les mérites éminents de son auguste épouse l'Impératrice Marie-Louise*.

Après quoi, les couples sont reconduits à l'hôtel de ville au milieu des acclamations de "Vive l'Empereur!", "Vive Marie-Louise d'Autriche!". Le maire leur tient un nouveau discours où il insiste sur *l'étendue du bienfait de notre auguste souverain en leur faveur et sur les qualités rares de notre bien-aimée Impératrice*. Il conclut en invitant les héros du jour au banquet préparé pour eux chez le conseiller municipal Grandjean.

A 13 heures, les mariés, le corps municipal et les principaux fonctionnaires invités se retrouvent chez Grandjean. Pendant le repas, on chanta des couplets "analogues à la fête", on porta des toasts, le premier à Sa Majesté l'Empereur et à Sa Majesté l'Impératrice, puis au préfet, ensuite au sous-préfet et enfin à l'union des jeunes militaires et des compagnes qu'ils avaient choisies.

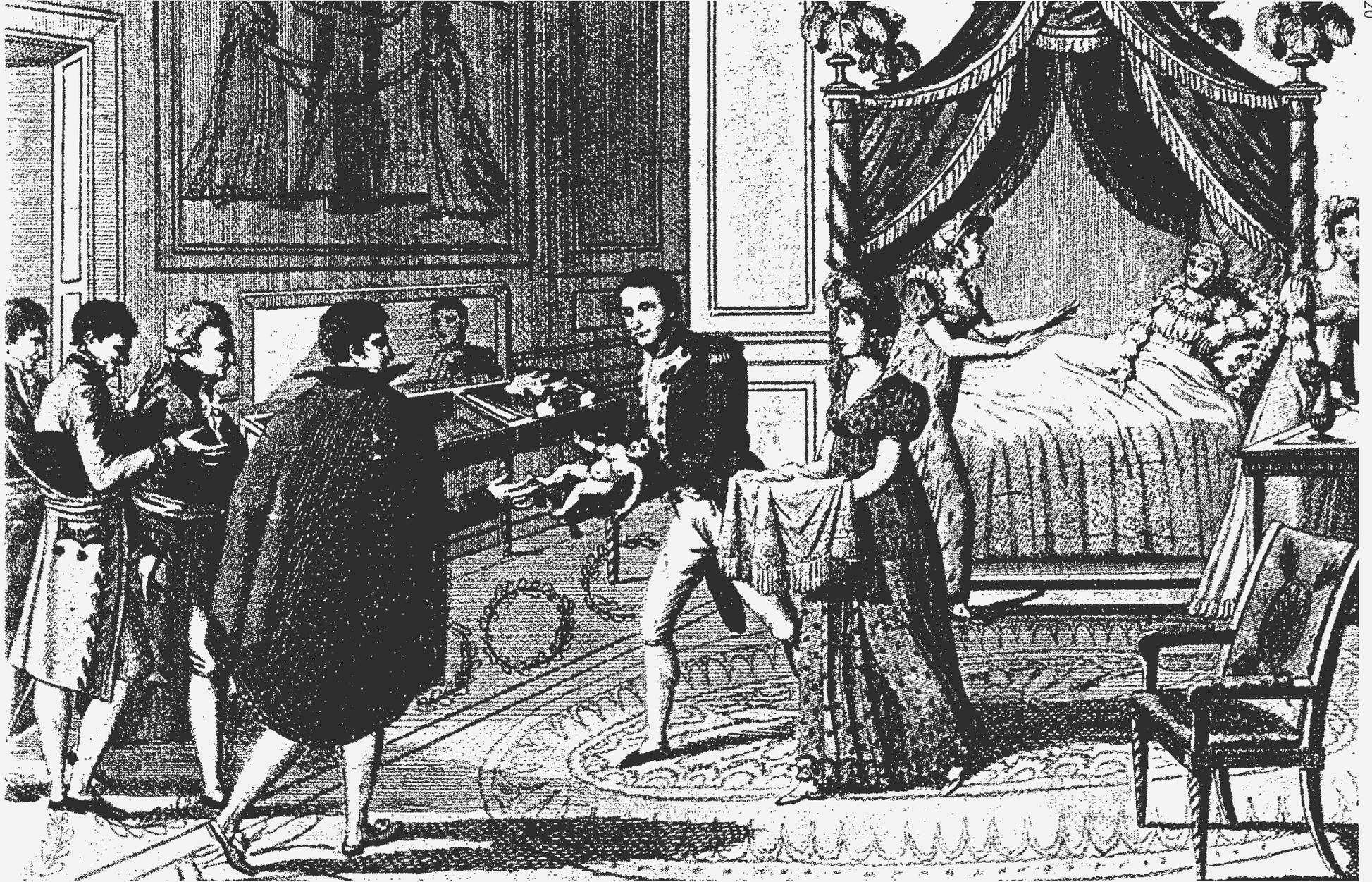
A 15 heures, à l'occasion de la fête, le Bureau de bienfaisance a fait une distribution considérable de pains aux indigents de la commune.

Après le banquet, les jeunes époux ont été conduits au bal. Ce soir-là, l'hôtel de ville était illuminé.

Le lendemain, à 8 heures du matin, les deux militaires choisis par la commune ont reçu les 600 francs payés par les deniers communaux.

---

<sup>8</sup> Jean BROSE, *op. cit.*, p. 10.



*Accouchement de l'Impératrice Marie-Louise (1811).*

"Ainsi, conclut le maire, s'est terminée la fête; les moyens de la malheureuse ville de Spa n'ayant pas permis de lui donner plus d'éclat". Son procès-verbal mentionne les noms de 24 signataires dont Guillaume Pera et son épouse, les quatre autres nouveaux mariés ne sachant pas signer.

Quatre jours plus tard, le 28 avril, à 10 heures du matin et toujours en l'hôtel de ville, le maire, en présence du maire-adjoint Lambert Lezaack, remettait à Thomas Istace les 600 francs qu'il venait de recevoir des mains de Mr de Cacqueray, percepteur des contributions.

Il restait à solder les frais occasionnés par la fête: le tout s'élevait à 271 francs 59 centimes; les autorités départementales et municipales se sont partagé la somme: un tiers pour l'Etat, soit 90 Frs 53 c.; les deux autres tiers, soit 181 Frs 06 c. à la charge de la commune de Spa<sup>9</sup>.

\*

\* \*

Quelques mois plus tard, on apprenait que Marie-Louise attendait un enfant. Aussitôt le préfet demanda au vicaire général Lejeas, nommé à l'évêché de Liège, de faire dire dans les églises du diocèse les prières traditionnelles afin d'obtenir du Ciel une heureuse délivrance de l'Impératrice.

En lui transmettant, le 20 novembre, deux exemplaires du mandement rédigé en cette occasion, le vicaire général expliquait la difficulté où il s'était trouvé à propos des prières: *"J'y ai fait joindre les oraisons parce que dans le Missel de Liège, il n'y en a point: la raison en est toute simple. Ce bon peuple ne pouvait pas prier pour l'heureuse délivrance de l'épouse de leur prince, parce que c'était un évêque"*.

Le mandement de Lejeas sera publié dans les paroisses le 30 novembre<sup>10</sup>.

Le 21 mars 1811, alors qu'il était au Conseil de recrutement depuis 10 heures du matin, le préfet vit surgir, vers 14 heures, un de ses employés. Celui-ci venait lui apprendre que le conducteur de la diligence de Bruxelles avait annoncé que Sa Majesté l'Impératrice était accouchée d'un prince, hier 20, à 10 heures du matin. "J'ai craint de ne pouvoir terminer l'opération du recrutement qui s'est poursuivie jusqu'à 10 heures du soir", écrit M. Micoud d'Umons au Ministre de l'Intérieur.

La naissance du Roi de Rome fut accueillie avec joie dans tout l'Empire: la ville de Liège se para d'illuminations.

Du haut en bas de l'échelle, les autorités civiles vont célébrer cet heureux événement. De Spa, le 3 avril, le maire Antoine relate par écrit au préfet Micoud d'Umons comment il a agi en la circonstance.

<sup>9</sup> Nous avons puisé tous ces renseignements aux A.E.L., Fonds Français, Dossier 439/5.

<sup>10</sup> A.E.L., Fonds Français, Dossier 440/1.

Ayant reçu du sous-préfet de Périgny, le 24, "la nouvelle délivrance de Sa Majesté l'Impératrice et Reine par la naissance d'un Prince qualifié Roi de Rome, il s'est empressé de rassembler le Conseil municipal pour lui en faire part".

"Le 25 mars, tous les fonctionnaires et employés se sont rendus à l'hôtel de ville; le son des cloches et le bruit des boîtes<sup>11</sup> faisaient en même temps retentir nos vallons.

De concert avec le Conseil municipal, je l'ai annoncé au Peuple du haut de l'Hôtel de ville par la proclamation suivante.

De là, je me suis rendu, accompagné du cortège dans plusieurs endroits de la ville et sur différents points, j'ai renouvelé la proclamation":

*Le Maire, adjoints et Conseillers Municipaux à leur concitoyens*

*Concitoyens,*

Nous venons remplir dans cet instant la plus agréable Mission pour nous, comme la plus satisfaisante pour la généralité des habitants de cette Commune en leur annonçant l'heureux accouchement de notre Souveraine; elle a donné un nouveau Roy à l'ancienne capitale de l'empire des Coesars et du Monde chrétien, un Roy de Rome.

*Il manquait à l'Empire français rétabli et consolidé par des victoires dont l'éclat surpasse celles qui ont immortalisé la gloire des Xerxès, des Cyrus, des Alexandre et de Charlemagne même, d'obtenir du Ciel au Grand Napoléon qui en a reconquis l'héritage, un successeur qui put assurer à ses peuples l'immutabilité de ses hautes destinées et en perpétuer la glorieuse existence.*

Marie Louise d'Autriche, Son auguste épouse, vient d'accomplir tous nos vœux en donnant à la France, le 20 de ce mois, un Prince dont la naissance ne nous laisse plus rien à désirer que sa conservation; félicitons-nous en, et faisons éclater d'un cœur unanime l'allégresse que nous en éprouvons, par l'aspect seul du bonheur que son existence prépare et assure à nos dernier neveux".

La proclamation a été suivie, à chaque fois, de cris de "Vivent l'Empereur, l'Impératrice et le Roy de Rome!".

Cette cérémonie a été suivie et terminée par un rafraîchissement pendant lequel des toasts ont été portés successivement à leurs Majestés Impériales et au Roy nouveau-né et aux premiers fonctionnaires du département, Messieurs le préfet, le sous-préfet, en y joignant des vœux ardents pour leur prospérité personnelle et celle de l'Etat".

---

<sup>11</sup> Il s'agit des "carillons de campes" que l'on peut encore entendre de nos jours, par exemple, le 15 août à Liège, après la procession de la paroisse Saint-Pholien.

A l'occasion du baptême de l'enfant qui aura lieu le 9 juin, l'Empereur avait, une fois encore, décidé de doter de nombreux mariages.

La ville de Spa choisit alors pour bénéficiaires:

Gilles-Joseph Ansay, âgé de 23 ans et 6 mois, natif de Spa et domicilié à Creppe. Il avait été hussard au 8<sup>e</sup> régiment; en vertu d'un congé de réforme lui délivré à Strasbourg dans le mois d'octobre 1809, il s'était retiré dans ses foyers. Quant à sa moralité, les autorités municipales disent que c'est un jeune homme "de bonnes mœurs et jouissant d'une réputation intègre".

Mademoiselle Jeanne Massuy, domiciliée au même lieu. Elle était orpheline, âgée également de 23 ans. "Fille vertueuse et jouissant aussi d'une réputation sans tache".

Ces choix des municipaux seront soumis à l'approbation du préfet le 15 mai 1811; ils sont ratifiés, le 24, à la préfecture.

Le mariage aura lieu le 2 juin, jour fixé pour les réjouissances à l'occasion de la naissance du roi de Rome et les jeunes mariés recevront la dot prévue de 600 francs<sup>12</sup>.

\*

\* \*

1812 et 1813, années des malheureuses campagnes de Russie et d'Allemagne, ne donnèrent plus lieu à Spa à de nouvelles dotations. Aux flagorneries à l'adresse de l'Empereur Napoléon, du Héros magnanime, a succédé l'aspiration à en finir avec ses guerres dévoreuses de jeunes conscrits. Désormais, c'est la paix que l'on appelle de tout cœur. Les autorités municipales ont bien d'autres soucis que ceux des anciens militaires et des jeunes filles.

Qu'est-il advenu des rosières spadoises de l'époque napoléonienne? Ont-elles été heureuses? La vie des ménages ne se retrouve pas dans les archives officielles.

Autres temps, autres mœurs. Notre époque préfère couronner la beauté plutôt que la vertu.

Alex Doms

<sup>12</sup> A.E.L., Fonds Français, Dossier 440/4.

**LA TROISIÈME ÉDITION DES *AMUSEMENS DES EAUX DE SPA***  
**DE JEAN-PHILIPPE DE LIMBOURG**

par Paul BERTHOLET

(suite)

**Pierre le Grand:** p. 63: quelques-uns ont cru que c'est à Spa que le Czar a signé l'arrêt de mort du Prince son fils Alexis, qu'il avoit eu de son premier mariage avec Eudoxie Federona Lapucin<sup>28</sup>, qu'il a répudiée, ayant épousé Catherine du vivant de la première, mais plutôt il a donné les ordres à son fils de retourner en Russie avec promesse de le pardonner. Mais en 1718, il [Alexis] a été jugé mériter la mort; cependant, il paroît être mort de maladie de chagrin en juillet 1718<sup>29</sup>.

Pierre I eut pour fils Alexis, prince vicieux, qui est mort en disgrâce avec son père; qui fut marié avec la soeur de l'impératrice, femme de Charles VI. Il en eut un fils qui fut Pierre II, de sa première femme, et deux filles de sa seconde: Anne, mariée au duc de Holstein, et Elisabeth. Pierre II n'avoit que 12 ans lorsque Catherine mourut. Menzikof, de pâtissier devenu prince, riche et tout puissant en Russie, a fait épouser sa fille aînée à Pierre II.

**Acte d'élection d'un bobelin:** p. 64-67: [J.-P. de Limbourg y change plusieurs phrases, ce qui laisse supposer que ce texte pourrait être une invention à lui...]

**Usage de faire imprimer et porter des cartes de visite par les nouveaux arrivants:** p. 80: le libraire se charge de faire imprimer les cartes et de les envoyer à toutes les personnes qui sont sur la liste et non encore parties; et il en donne 50 autres sur lesquelles est marqué *en personne* pour laisser chez les personnes qu'on veut réellement voir; on paie 10 escalins<sup>30</sup> - une couronne - pour les cartes et leur distribution. Le libraire garde un certain nombre de cartes pour les contrevisites, c'est-à-dire pour être envoyées à ceux qui arrivent après, et en échange des leurs. Et au départ aussi une couronne, ce qui fait 12 florins pour une réputation d'honnêteté pour toutes ces formalités.

---

<sup>28</sup> Eudoxie Loupkine.

<sup>29</sup> Alexis, le tsarévitch, ivrogne et débauché, qui complotait contre son père, s'était enfui de Russie et s'était caché en Autriche, puis à Naples. Retrouvé lors du voyage de Pierre le Grand à Spa en 1717, il fut poussé à revenir en Russie, avec promesse de pardon. Alexis rentré, le tsar ajouta une condition: son fils devait révéler le nom de ses complices. Ayant caché une partie de la vérité lors des interrogatoires et confrontations, il fut déféré à un tribunal d'exception, torturé (estrapade et knout) et condamné à mort; mais il mourut en prison, avant que le tsar ait ou non confirmé la sentence. A l'époque, comme aujourd'hui encore, personne ne sait comment est mort Alexis; ce fut vraisemblablement des suites des tortures qu'il avait subies. D'après Robert K. MASSIE, *Pierre le Grand*, Paris, 1985, p. 654-684.

<sup>30</sup> Un escalin vaut 10 sous ou un demi-florin.

**Construction de trottoirs:** p. 92 [voir aussi II, p. 278]: les différentes hauteurs des rez-de-chaussée et les portes cochères de quelques bâtiments ont paru y être des obstacles.

**Eau alimentaire:** p. 98: la plupart des Eaux de fontaines ou de puits sont séléniteuses<sup>31</sup>; il suffit pour les en purger de les faire bouillir; de là les croûtes. Celle de Spa ne donne pas cette croûte; la source d'eau simple vient du côté du Sud-Est; celle du pouhon paroît venir du nord ou nord-nord-est. La [un mot illisible] de ces Eaux est claire, limpide, sans goût ni odeur; fraîche, évaporée...; elle dissout le savon...; elle est excellente pour le thé et pour la cuisson des légumes et des viandes. Voir si gardée un an dans des bouteilles bien bouchées, elle s'y conserve sans corruption et comparativement avec de l'eau de pluie, de rivière et de source séléniteuse.

L'eau de pluie est excellente pour la bière, le thé, cuire les légumes.

Le 28 de septembre 1787, une cuiller à thé de solution de Tournesol mise dans deux onces d'eau de pluie et dans 2 d'eau de la fontaine douce de la place, celle-ci prend une teinte très peu pourprée; l'autre reste bleue; si on n'en met qu'une once, à peine paroît la différence.

**Le régime:** p. 101: il ne doit pas être le même pour tous les buveurs d'eau; on ne doit pas oublier les observations que chacun a eu lieu de faire sur soi-même et d'entendre d'autres sur les aliments qui peuvent être nuisibles, et surtout sur les excès. L'on doit faire attention particulièrement à ce que la saison des Eaux étant celle des grandes chaleurs, c'est aussi le temps que l'estomac est le plus paresseux; il faut combiner cette attention à celle du froid actuel et de l'air [gaz] qui s'échappe des Eaux, et tenir compte des effets d'un mouvement fréquent du matin au soir [les promenades aux différentes fontaines] et l'échauffement qui suit du remède lui-même.

Quelques biscuits à [sic] chocolat; pour les uns, du fruit; un verre de vin et de l'eau, une tasse de chocolat, ou de café, voilà en général pour le déjeuné. A dîné, de la volaille, du veau, d'excellent moutton, du riz, et surtout des légumes de pâturages secs; des fruits, du pain bien fait et bien cuit; pour boisson, du vin et de l'eau. Pour les soupés, à peine les connaît-on à Spa; ils ne consistent communément qu'en une sorte de collation, avec quelques légumes ou du fruit en compote; rarement de la viande<sup>32</sup>.

Si la sobriété est dans tous les temps une vertu louable et un moyen d'entretenir ou de rétablir la santé, elle est d'autant plus nécessaire pour le succès des remèdes; il faut croire que peu de

<sup>31</sup> Chargées de calcaire.

<sup>32</sup> *L'heure du souper est la chose la plus indifférente de ce séjour. Ceux qui dînent tard ne se soucient guère de souper, d'autres n'en trouvent point le temps, et la plupart se contentent d'un biscuit et de quelque rafraîchissement qu'ils trouvent aux salles publiques.* A. DOMS, *Spa d'après le GUIDE DE L'ALLEMAGNE de 1793*, in *H.A.S.*, sept. 1997, p. 112.

personnes veulent s'assujettir au régime; qu'à la plupart, il faut des modes qui ne soient pas gênantes et que celle de vivre régulièrement, comme du bon vieux temps, est absolument abolie; mais si la sobriété est devenue une pratique supérieure à la raison pour la quantité, il faut au moins y avoir le plus d'égard possibles [sic] et y suppléer par le choix du mieux, chacun selon son tempérament et ses inconvénients.

Feuillet séparé: [Ce qui est permis]: poulets, poules, perdreaux, levraux, veau, mouton, boeuf, bouillis ou rôtis, pigeons, oeufs frais, poissons de rivière, perche, truite. On doit d'abstenir de viande de porc, dont la chair y est trop grasse et trop lourde, du haut goût de viande salée fumées marinées [sic], de bécasses, oies, canards, anguille, tanche, farces, sausses [sauces] relevées ou grasses, de haricots ou fèves, pâtisseries, du trop d'épicerie, surtout de celles échauffantes comme le girofle.

II, à la table alphabétique: poissons les plus sains: truites, les truites blanches ou les ombres, la perche dit le percot à Liège, les loches, le cabilleau, ensuite le merlan ou schelfis, le brochet, le hareng frais.

**Dragées après les eaux:** feuillet séparé: les sucreries ou dragées qu'on prend après les eaux sont moins pour parer au mauvais goût que pour réchauffer l'estomac que le froid de l'eau pourroit incommoder et contre l'effort de l'air fixe<sup>33</sup>; car excepté la Géronstère qui répugne dans le commencement de son usage, les autres [sources] n'ont rien qui révolte le palais ou l'estomac; au contraire quand on a bien soif on en trouve la boisson délicieuse.

**Caractère des jolies dames, "vapeurs":** début du volume I: de jolies dames n'aiment pas à être contrariées; mais elles possèdent supérieurement l'art de traverser ce qui ne leur plaît pas; une dame est-elle contrariée dans un rendez-vous qu'elle auroit projeté chez elle ou ailleurs, prétextera après quelques verres d'eau qu'elles lui font mal, qu'elle ne les supporte pas, etc, etc, et il faut partir.

**Promenades et jardins de Liège:** p. 106: quoiqu'il n'y ait pas de jardin public à Liège, on n'y manque pas de belles et agréables promenades; c'en est même une très jolie, quoique rude et très montante, que celle à la Citadelle, d'où la vue sur la ville, les jardins, les vignes, les campagnes et les montagnes fait de très beaux coups d'oeil; outre que le jardin du commandant, qui en laisse l'entrée libre pendant le mois de mai, mérite d'être vu...

---

<sup>33</sup> L'air fixe est le gaz carbonique. Tous les gaz s'appelaient "airs", suivi d'un adjectif spécifique. C'est Macquer qui remet en honneur le mot gaz avec le sens moderne dans son *Dictionnaire de chimie* publié en 1766.

Le jardin du commandant, feu M. Pichard de Lucilli<sup>34</sup>, est fort beau et distingué, surtout par toutes sortes de beaux arbres en espaliers, garantis des saletés des murailles par des planches dont elles sont garnies. Les curieux se font un plaisir d'aller le voir dans un temps où on permet l'entrée, au mois de mai.

Dans la ville même, plusieurs belles places sont fréquentées presque à toute heure du jour. Il y a deux beaux quais, à deux extrémités de la ville, hors des portes d'Avroi et de St Léonard, tous deux sur la Meuse. Le dernier, qui se prolonge jusqu'à Herstal, à une lieue de Liège, consiste, en grande partie, en une triple allée, dont celle du milieu sert pour les chevaux et les voitures, et les deux autres pour les promenades à pied; toutes trois bordées d'arbres en quatre rangs, deux intermédiaires, et deux aux côtés<sup>35</sup>.

**Description de Chaudfontaine:** p. 110: ils furent ensuite se promener dans le jardin anglo-chinois qui, depuis quelques années, a été formé à côté de l'Hôtel des Bains, pour l'agrément des étrangers. Fin du volume I: jardin anglais ou plutôt chinois; les anglais en ayant pris l'idée des jardins variés, communs à la Chine.

**Eaux chaudes de Chaudfontaine:** p. 116: leur principale qualité, celle qui les place au rang des Eaux Thermales, c'est, dit-il, leur degré de chaleur qui est de 26 à 28 degrés du thermomètre de Réaumur [32,5 à 35° Celsius]. N.B. Sur la chaleur, je dois y remettre le thermomètre car ceci n'est que de mémoire.

**Autres eaux thermales:** p. 118: les bains si célèbres de Bagnères, de Plombières qui ne sont que de l'Eau pure, de Dax...<sup>36</sup> ne contiennent pas un atome de minéral; et on leur a reconnu de tout temps de grandes vertus ne pouvant résulter que de la chaleur humide de l'eau pure; pareillement les effets de la plupart des bains sont dus à l'eau seule.

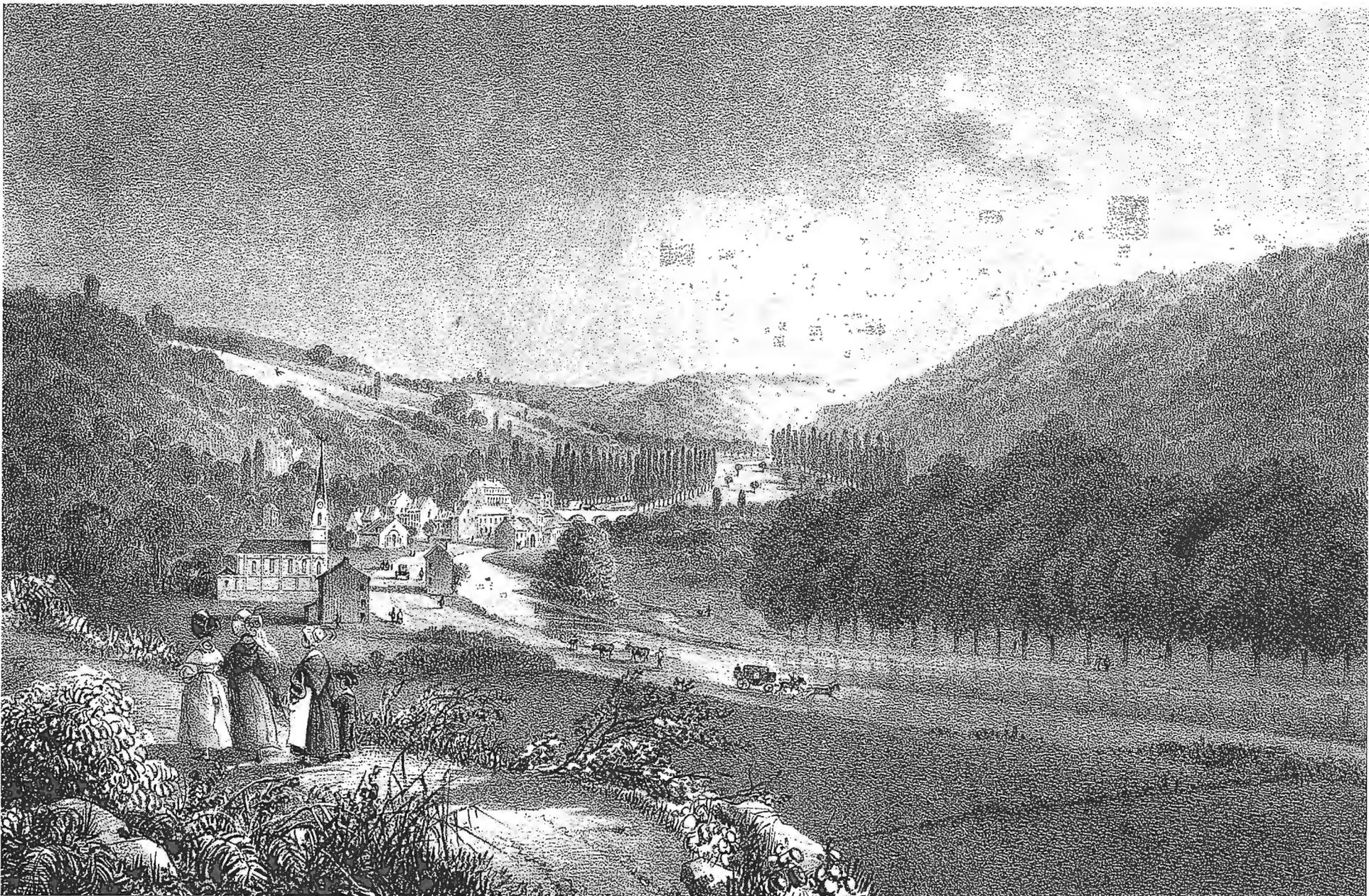
Il y a une source à Dax, pays de Landec, dont les eaux sont très chaudes, presque jusqu'à l'ébullition, où il n'y a pas un atome de minéral.

N.B. Pour des bains de vapeurs, il faudrait donner à l'eau un degré suffisant de chaleur.

<sup>34</sup> Paul-Amédée de Pichard de Lucilly, chevalier du St-Empire, commandant du régiment de Berlaymont et de la citadelle de Liège. E. POSWICK, *Histoire des troupes liégeoises pendant le XVIIIe s.*, Bibl. Liégeois, 1893, p. 141-142. Il venait volontiers à Spa pendant la saison (voir les *Listes*).

<sup>35</sup> Sur cette promenade aménagée au XVIIIe s., cf. E. HELIN, *Le paysage urbain de Liège avant la révolution industrielle*, Liège, 1963, p. 77 et ses renvois aux descriptions faites par des voyageurs étrangers.

<sup>36</sup> Encore aujourd'hui trois stations thermales: Bagnères (-de-Bigorre), dans les Hautes-Pyrénées; Dax, département des Landes; Plombières (-les-Bains), département des Vosges en Lorraine. BOUILLON, 1811, p. 106, 179, 312-316.



*Vue de Chaudfontaine par Borremans (Coll. Musée de la Ville d'eaux).*

**Route de Chaudfontaine:** p. 119: c'est bien dommage, dit le président, qu'au lieu de faire passer la chaussée qui mène de Liège à Spa, par Beaufays, on ne l'ait pas dirigée droit de Chaudfontaine aux Forges, sur la partie déclive de la bruyère; c'eût été un moyen d'en rendre l'accès plus court et plus facile de Spa, et d'y augmenter l'affluence des étrangers se trouvant alors sur la route de Liège vers ce lieu célèbre; en sorte qu'on s'y seroit souvent arrêté, au lieu d'aller à Aix-la-Chapelle pour y faire la cure préparatrice des eaux de Spa. L'on applaudit à cette idée et l'on ne doute pas qu'elle ne sera un jour réalisée<sup>37</sup>.

**L'étendue et la population du pays de Liège:** le pays ou l'Evêché de Liège, compris Malmedi et Stavelo, n'est porté qu'à 230 lieues carrés dans la Gazette Desoer Liège du 13 germinal an 9, et la population seulement à 220 mille âmes, ce qui est sûrement trop peu. Ce seroit de 3 à 400 lieues carrées<sup>38</sup>.

**Histoire de Theux:** p. 141: il y en a qui rapportent que Theux fut donné à l'église de Liège par Zwentebolde Roi d'Austrasie<sup>39</sup>; d'autres par des marquis souverains de cette Terre et dont le dernier descendant seroit la femme du dernier comte de Hui, mort sans enfant<sup>40</sup>. Que si même c'étoit une donation de Zwentebolde, ce seroit une terre envahie par Clovis ou un de ses descendants, avec le Brabant et autres pays. Ce Zwentebolde étoit fils d'Arnoud et d'une concubine; il fut Roi de bohême et son père le fit Roi de Lorraine; il voulut être Roi de France mais vaincu et tué par Louis II.

Cette donation [par le dernier marquis] est la plus vraisemblable. Les histoires de Liège ont conservé cette tradition que vers 1007, sous l'Evêque Baldric II, Renard, marquis de Franchimont, s'en allant contre les Sarrasins, donna à l'Evêque et à l'Eglise de Liège Franchimont et ses dépendances. Voyez Fisen et la petite histoire de Liège in 16°.

Dans un ouvrage on dit: la forêt de Theux cédée à l'Eglise de Liège en 915 et le château de franchimont par Renard, dernier marquis, en 1013.<sup>41</sup>

<sup>37</sup> Il faudra attendre la construction de la route de la vallée de la Vesdre (1824-1827), puis celle de Trooz aux Forges en 1831. *De l'état des routes dans le pays de Liège, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, in *Mémoires de la Société libre d'Emulation de Liège*, nouvelle série, t. IV, Liège, 1872, p. 98-99, 138, 188-189.

<sup>38</sup> La principauté de Liège était un territoire d'environ 5.700 km<sup>2</sup> et 400.000 habitants. *La Province hier et aujourd'hui*. Liège, Crédit communal, Bruxelles, 1976, p. 11.

<sup>39</sup> C'est en effet Zwentibold qui, le 8 octobre 898, donna à l'église de Liège la *Villa* de Theux, avec les esclaves des deux sexes, les champs, bois, prés, eaux, biefs, moulins, brasseries, pêcheries, chemins, terrains cultivés et incultes, meubles et immeubles, ... Paul BERTHOLET et Patrick HOFFSUMMER, *L'église-halle des Saint Hermès et Alexandre à Theux...*, in *B.S.V.A.H.*, t. 65, 1986, p. 81-82.

<sup>40</sup> C'est la version de Jean d'Outremeuse qui écrit au XIVe s. et affabule volontiers pour tout ce qui précède son époque. Cfr par exemple Sylvain BALAU, 1903, p. 559 et ss. Cette légende des marquis a pourtant eu la vie dure: elle apparaît encore en 1970 dans Louis DELHEZ, *Connaissez-vous Theux?*, in *Les Cahiers Ardennais*, 1970, p. 14-15.

<sup>41</sup> La *forestis* de Theux - c'est-à-dire le haut domaine: air, sous-sol, eau, désert, forêt - fut donnée à Liège le 25 août 915 par Charles III le Simple. P. BERTHOLET et P. HOFFSUMMER, p. 74, 82.

**Herstal:** p. 142: en 1740, le roi de Prusse Frédéric II, la même année de son avènement à la couronne, forma des prétentions sur la moitié de cette Baronnie et s'en mit en possession par des troupes qu'il y envoya. Le Pays [de Liège] lui racheta ses droits pour une somme de cent et quatre-vingt mille écus<sup>42</sup> à ce qu'on m'a dit.

**Limites et enclaves du pays de Liège:** p. 146: à quoi il faut ajouter que quelques territoires étrangers s'y trouvent absolument enclavés, savoir Awans et Loncin, de L'Electorat de Trèves, et Othée de celui de Cologne. Il s'y trouve aussi des commanderies ou autres terres des ordres teutoniques: le Vieux Jonc avec un bâtiment et du bien à Maestricht, et de Malte: Villers le Temple.

**Grétry:** page de table, pour la p. 146: le Magistrat de Liège a placé le 23 de septembre 1780, au théâtre, le buste de Grétry en très beau marbre blanc d'Italie<sup>43</sup>; le piédestal est en partie en beau marbre noir, avec cette inscription: Grétry, Leodius, sub consulatu de Vivario et de Fossoul.

1. Son premier ouvrage fut le *Huron* en 1768; je crois que les paroles sont de Voltaire; d'autres pièces sont de Marmontel, Zémir et Azor et d'autres, peut-être même le *Huron*, mais Grétry avoit été encouragé par Voltaire<sup>44</sup>.
2. *Lucile* en 1769
3. *Le Tableau parlant* 1769
4. *Silvain* 1770
5. *Les deux avars*, par Fenouillot-Falbaire 1770
6. *L'amitié à l'épreuve* 1771
7. *Zémir et Azor* 1771 par Marmontel
8. *L'ami de la maison* 1772
9. *Le Magnifique* 1774 par M. Sedaine
10. *La Rosière de Salency* 1774
11. *La Fausse Magie* 1774 par M. Sedaine<sup>45</sup>
12. *Les mariages samnites* 1776 par du Rosoi
13. *Le jugement de Midas* 1778

<sup>42</sup> Sans doute l'écu de 4 fl. Il y en avait de 6 fl. environ.

<sup>43</sup> Le buste avait été moulé en plâtre par Auguste Pajou, de Paris, et sculpté en marbre blanc par le Liégeois Guillaume Evrard. Il a malheureusement disparu dans l'incendie du théâtre le 1-1-1805. Th. GOBERT, *Liège à travers les âges, Les rues de Liège*, rééd. Bruxelles, t.5, 1976, p. 497.

<sup>44</sup> Les paroles du *Huron* sont de Marmontel, d'après un conte de Voltaire, *l'Ingénu* ou *le Huron*, qui venait d'être publié. André-Modeste GRETRY, *Mémoires ou essais sur la Musique*, nouvelle édition comprenant les principaux chapitres, augmentée de notes et publiée par Paul Magnette, Liège, 1915, p. 118.

<sup>45</sup> En fait, par Marmontel. GRETRY, p. 188.



(Coll. Musée de la Ville d'eaux)

LIEGE

14.L'amant jaloux 1779

15.Les événements imprévus 1779

16.Les moeurs anciennes 1779<sup>46</sup>

### Les industries de Liège: p. 148

Il est peu de pays dans l'univers fourni [comme celui de Liège] de tous les matériaux propres à la meilleure batisse, aux levées et aux pavés publics; des **pierres** de taille qu'ailleurs on qualifie du nom de marbres; des pierres de gré [grès] pour les édifices solides et épais et pour les pavés; la pierre à chaux.

Les mines de **houille**, qu'on nomme houillères, sont tout allentour de Liège et vont jusque sous la ville; peut-être les vides que cette exploitation a causés garantissent la ville du danger des tremblements de terre, comme on le dit des puits de Tauris en Perse<sup>47</sup>. Une exploitation fort à portée est à la porte de Vivegnis; cette mine est très riche et de bonne houille. On rapporte l'usage de se servir de la houille pour le chauffage à 1198. Un privilège de l'Empereur Maximilien II du 21 juillet 1571, parle de ce charbon de terre comme d'un bénéfice singulier de ce Pays, comme s'il n'étoit encore alors peu ou point connu ailleurs.

La pierre qui sert de toit aux houilles est un schiste noirâtre. Outre la fougère, il s'y trouve des empreintes d'autres plantes marines, algues ou autres; des espèces de Fucus, en apparence. Voyez un mémoire de mon frère<sup>48</sup> dans les Mémoires de Bruxelles.

Il y a plusieurs **verreries** pour le verre commun pour des bouteilles, je crois aussi pour des vitres. Il n'y en a qu'une en crystal, dont le propriétaire est Mr l'Avocat Nizet, sur Avroi; on y fait toutes sortes de beaux ouvrages, des lustres, des corbeilles à jour, etc...

La manufacture de **faïence** est sur le quai St Léonard et celle d'**acier** à Herstal, sur une même route; celle-ci à environ  $\frac{3}{4}$  de lieue de Liège.

Les fabriques de **canons à fusil** à Chaudfontaine, de **clous** à Chesnée et Grivegnée.

<sup>46</sup> *Les moeurs antiques*. J.-P. de Limbourg ne signale pas *Céphale et Procris* en 1773, *La vengeance de Diane*, *Matroco* en 1777, et les sept oeuvres postérieures à 1779. Les années sont parfois à un an près. GRETRY, passim.

<sup>47</sup> Tauris ou Tabriz, chef-lieu de la province de l'Azerbaïdjan en Iran. J.-P. de Limbourg fait sans doute allusion aux qanats, galeries souterraines destinées à capter l'eau des nappes profondes qu'elles conduisent jusqu'aux terres cultivables afin de les irriguer; sur tout leur parcours, des puits, allant parfois jusqu'à trois cents mètres de profondeur, permettent leur entretien. Tabriz a cependant été souvent victime de tremblements de terre.

<sup>48</sup> Robert de LIMBOURG, *Mémoire sur l'histoire naturelle d'une partie du Pays Belgique et Mémoire pour servir à l'histoire naturelle des fossiles des Pays-Bas*, in *Mémoires de l'Académie impériale et royale des sciences & Belles-Lettres de Bruxelles*, t. I, Bruxelles, Boubiers, in 4°, 1777, p. 193-228 et 361-410. Robert de Limbourg a été un pionnier dans ce domaine. Cfr A. RENIER, *A propos des études géologiques en Belgique. L'influence de Robert de Limbourg (1731-1792) sur ses contemporains et ses successeurs*, in *Bulletin de l'Académie Royale de Belgique, classe des Sciences*, 5e série, t.33, 1948.

Les **tanneries** sont à Liège; elles ont la réputation d'être des plus parfaites de l'Europe, et les cuirs les meilleurs.

La **bière** est des meilleures car on la laisse plus longtemps en cuve.

**Commerce et prix des eaux de Spa:** p. 148-149 [voir aussi II, p. 86]: si le transport des eaux mérite une place parmi des articles du commerce de Spa, la manière d'en emplir les bouteilles ne mérite pas moins d'attention. On applique sur chaque bouteille le cachet de Spa en cire rouge. Les armes de Spa sont le fronton de la niche du Pouhon, avec cette devise: Spa Pouhon, comme on le voit à la vue de Spa. Le panier est accompagné d'un certificat sur lequel sont les mêmes armes et on peut déclarer par là qu'elles soient [blanc].

II, fin du volume: Prix des eaux: en Hollande, 50 bouteilles à 5 sous: 12 fl. 10; caisse: 1 fl. 10; total: 14 fl. A Spa à 6 sous; à Paris à 21 sous, non compris l'emballage. A Sedan, 12 sous de Franche. A Francfort, 20 Kr [Kreuzer] ou un copstuck. A Vienne, 37 ½ Kr. Les pintes: 3 pour 2. On envoie de l'eau du Pouhon dans toutes les parties du monde; elle soutient très bien ce transport jusqu'à passer la ligne [l'équateur], sans se corrompre. La bouteille coûte sur les lieux [= à Spa] six sous, pour prix de la bouteille, bouchon, main d'oeuvre et droit de ville<sup>49</sup>.

**Commissaire impérial à l'élection des princes:** p. 150: A l'élection des Princes préside un commissaire impérial, à qui on payoit mille ducats; mais le comte de Metternich qui a présidé celle du Prince comte d'Oultremont, exigea mille pistoles<sup>50</sup>, qui lui furent payées à nouveau à celle du Prince de Velbruck; et sans doute à celle du 21<sup>e</sup> de juillet 1784 du Prince comte d'Hoensbroeck.

**Le clergé et les religieux:** p. 151: la collation des prébendes de la cathédrale se fait à la nomination du pape et de l'Université de Louvain pour 6 mois et du prince les 6 autres mois; les années paires, le pape a mars-mai-juillet-septembre, Louvain a janvier et novembre<sup>51</sup>. A présent il y a huit collégiales à Liège par la sécularisation de S. Jacques. Le diocèse contient 1500 paroisses qui ont 21 doyens ruraux, 8 archidiaconés, le 1<sup>er</sup> le Grand Prévôt dont la juridiction s'étend uniquement sur la Cité; 11 collégiales, une dans chacune de ces villes: Tongres, Fosse, Ciney, Dinant, Visé, Hui, Looz, Amay, Maseick, et deux à Maestricht: St Servais et Notre Dame, mais où les collations sont

<sup>49</sup> La ville de Spa perçoit un droit de cachet. Sur celui-ci et sur le prix des bouteilles, cfr P. BERTHOLET, *Histoire quantitative et organisation du commerce des eaux de Spa aux XVIIe et XVIIIe s.*, in *H.A.S.*, juin 1980, p. 72 et ss.

<sup>50</sup> Si c'est la pistole d'Espagne, elle valait une douzaine de florins bb.!!

<sup>51</sup> En clair, le prince-évêque nomme aux postes devenus vacants en février, avril, juin, août, octobre et décembre (mois pairs); le pape nomme en janvier, mars, mai, juillet et septembre; l'Université de Louvain nomme en janvier et novembre les années impaires, en novembre les années paires. Alice DUBOIS, *Le chapitre cathédral de St-Lambert à Liège au XVIIe s.*, Publ. De la Faculté de Philosophie et Lettres, Université de Liège, 1949, p. 8-10.

moitié aux Etats d'Hollande et moitié aux prévôts; 2 chapitres de chanoinesses nobles; l'abbesse de Munsterbilsen prend le titre de princesse que Liège lui dispute; il ne lui est pas dû: par un mandement des Chanceliers et gens du conseil impérial pour la principauté de Liège du 27 avril 1709, il est défendu à l'abbesse de Munsterbilsen de porter l'épée dans ses armes et de prendre le titre de Princesse et de le lui donner; 10 abbayes d'hommes, 11 de filles.

**Caractère des Liégeois:** p. 155: quant aux qualités sociales des Liégeois, généralement parlant, il est honnête, franc, sincère et ami de l'ordre. Il est facile à conduire; mais il n'est ni faible, ni bas; il sait s'élever et se soutenir à propos. ... Ce portrait fidèle démontre combien la prévention de quelques écrivains étrangers sur le caractère de la nation liégeoise est injuste. (C'est à tort que sur quelques exemples particuliers, on l'a chargée de divers défauts qui sont et furent, en tout pays, ceux des temps grossiers), et sont encore ceux de la populace.

Le peuple y est encore soldat-né. Ce pays est sur le pied militaire, il est divisé par régimens et compagnies et obligé à porter les armes quand il est commandé. En quoi il tient encore l'usage des anciens germains.

**Constitution liégeoise, paweilhar:** fin du volume I: quoiqu'on ne puisse dissimuler que la constitution liégeoise n'ait quelques abus, ou plutôt que des ministres ou des juges n'y soient sujets à quelques fautes comme en tout pays, on y est ou y étoit heureux, on peut y jouir, l'on y vit, l'on y jouit lorsqu'on est juste et ami de l'ordre, sans s'apercevoir qu'il y ait un souverain...

p. 152: Liège a sa constitution, sa coutume ou ses lois, qui ne peuvent être changées, sinon par la pluralité de ceux qui ont pu les établir ou qui les représentent; soit les Etats s'ils sont bien établis, soit le peuple. Un seul ne peut pas en être légitime contradicteur; si cela étoit, un seul mécontent pourroit renverser l'ordre et troubler le pays.

Sur les lois de Liège, il faut voir Pavillar, manuscrit qui contient les ordonnances et mandemens, et qui est conservé chez les Echevins de Liège. Il y en a des copies qui sont reconnues et paraphées par eux.

(à suivre)

## LES LOUPS DU HAUT MARAIS

*Récit historique par A. Andries*

A l'occasion de l'exposition organisée par le Musée de la vie wallonne en mai 1999 sur le loup dans nos régions, un ouvrage a été édité où il est rapporté que le surnom de "loups" était donné jadis aux habitants de Vertbuisson à cause de leur isolement et de leur caractère sauvage.

On ne peut manquer d'être frappé par le fait qu'un tableau de Georges Crehay, peintre spadois, ait représenté en 1925, un loup à proximité d'un hameau isolé dans la lande, car à cette date, le dernier loup des Ardennes avait été tué depuis longtemps.

C'est bien ce qu'était Vertbuisson jusqu'au siècle dernier; écoutez comment le chroniqueur régional de Damseaux décrivait encore en 1872 les hauteurs dominant la Fagne Maron:

"Un plateau aride couvert de bruyères et de plaines qu'on dirait sans limites, coupées ça et là de petites ravines, de grandes lignes de genêts. Rien ne rompt la monotonie de ce paysage parsemé de fagnes marécageuses, de roches éparses: quelques sapins rabougris coupent seuls le vaste horizon de ce paysage désolé."

Comment ce phénomène géologique s'est-il produit?

On sait maintenant que le sol du plateau est constitué de ce que les géologues appellent l'étage cambrien, c'est-à-dire des terrains déposés au fond des mers il y a 500 millions d'années et constitués de dépôts meubles, graviers, sables et argiles. Subissant d'énormes pressions à un très haut degré thermique, ils sont devenus en partie des roches cohérentes; l'argile qui prédomine sur le plateau, a donné naissance à des roches schisteuses et à des phyllades, les sables à des quartzites appelées ici "pierres de fagne".

Les plissements provoqués par le refroidissement de la masse terrestre et la dérive des continents sur le magma en fusion, ont créé à l'origine une montagne bien plus élevée que l'actuel plateau et où se retrouvaient toutes les couches de terrain produites par les différentes formations marines.

Au cours des millénaires, les actions érosives et corrosives, beaucoup plus puissantes qu'aujourd'hui (eaux pluviales, vents, glace, séismes, etc...), ont fini par aplanir la partie supérieure de cette montagne, faisant apparaître le terrain cambrien à la surface du plateau, tandis que les couches postérieures sont restées superposées sur les versants, ce qui donne actuellement la coupe géologique suivante:

1. le cambrien avec ses roches qui en se délitant à l'air redeviennent argile;
2. le gedinien composé de poudignue;
3. le coblencien, de grès variés;



*Tableau de Georges Crehay (1925).*



4. le burnotien, mélange des couches voisines;
5. le couvinien, de schistes et de psammites;
6. le givetien fait du calcaire dans lequel se situe la grotte de Remouchamps.

Le sol argileux qu'on retrouve sur le plateau à une faible profondeur provoque par son imperméabilité la formation de marais pauvres en éléments nutritifs où se développent des plantes aquatiques comme les joncs et les mousses. Celles-ci en se décomposant peuvent former des tourbières spongieuses. Selon Marcelin Lagarde, il s'en trouvait encore au siècle dernier sur le plateau du haut marais, d'une profondeur telle qu'elles pouvaient engloutir hommes et bêtes.

Sur ces terrains maigres, les cultures trop onéreuses ont été abandonnées au profit de l'élevage, mais les prairies elles-mêmes doivent être constamment reconquises sur la fagne par un drainage intensif et un épandage régulier d'engrais dont le plus efficace était à l'origine l'engrais naturel de porc.

Les eaux drainées sont recueillies dans des excavations qui sont parfois de simples fosses, parfois de véritables puits. Parfois laissées à découvert, parfois entourées d'un boqueteau, elles font partie de tout pré bien entretenu. L'humidité des terrains fait qu'en temps de canicule, les prairies restent plus vertes qu'en contrebas. La différence d'altitude avec les vallées environnantes se fait sentir par des signes perceptibles; en automne, il n'est pas rare que le plateau soit inondé de soleil alors qu'une mer de brouillard flotte à ses pieds. En hiver, l'apparition de la neige peut y être plus précoce et Vertbuisson peut en être recouvert alors qu'à La Reid tout est dégagé.

Le toponyme de Hautmaret existait bien avant que Simon des Marets y construise le château auquel ce nom resta attaché. Il était donc à la fois celui du lieu et celui de son propriétaire. Cette confusion explique les variations de son orthographe.

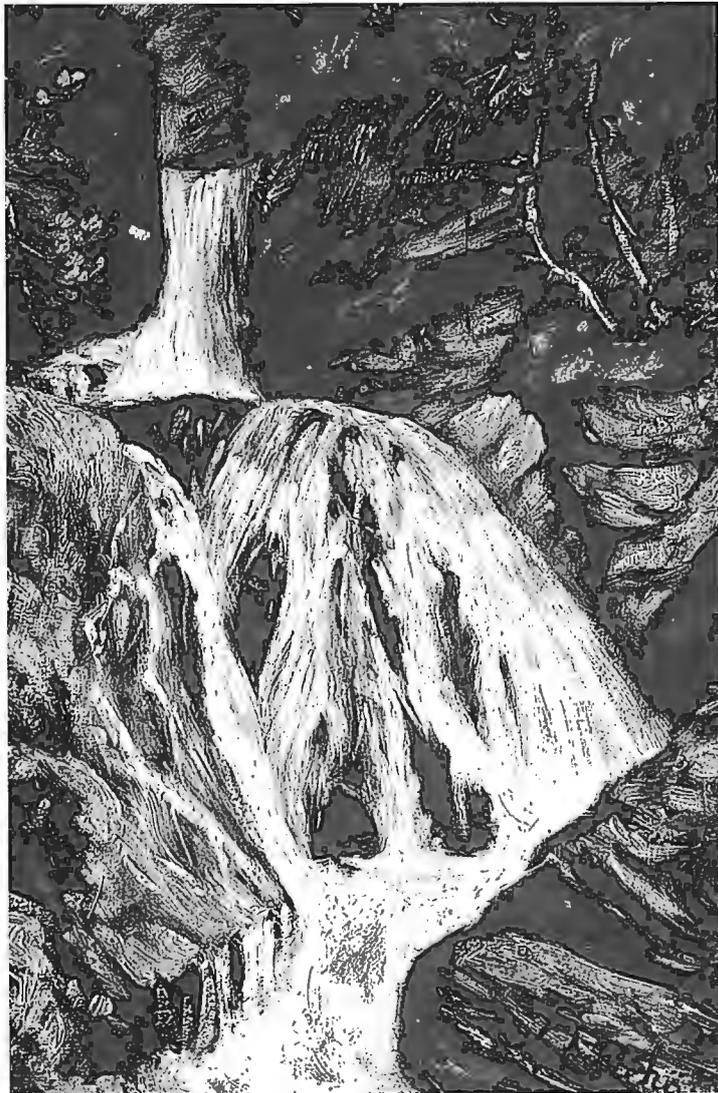
L'histoire du plateau du Hautmaret est liée à sa configuration très particulière. Examinons-la de plus près.

Alors que son centre se situe à 418 mètres d'altitude, l'Amblève qui coule à ses pieds n'atteint que les 150 mètres. Avec une pente moyenne de 75 mètres par kilomètre et l'imperméabilité des terrains qui leur donnent source, les cours d'eau qui en descendent ont forcément un régime torrentiel.

Nous voyons que vers le Sud-Est, la surface délimitée par la courbe de niveau de 400 mètres se resserre et que les sources de l'Eau rouge et de la Chefna qui s'écoulent sur des versants opposés sont extrêmement proches. Entre elles passe la ligne de crête qui vient de Sprimont par Hautregard et va vers le sommet de Bronromme. Cette ligne est en même temps la ligne de partage des eaux des bassins de la Vesdre et de l'Amblève.



Chemin dans la Fagne.  
*(Photog. de M. J. Wildeman, cliché J. Massart.)*



Le caractère inhospitalier du plateau a incité les grands propriétaires terriens des environs, hormis l'intrépide Simon des Marets, à implanter leurs demeures sur son pourtour afin d'y jouir d'une vue sur des vallées plus riantes.

Les cours d'eau qui l'entourent, la ligne de crête qui le traverse et les routes qui y sont liées, la couronne de petits manoirs qui le sertit seront les préliminaires de notre histoire avant d'aborder celle du plateau lui-même et plus particulièrement du hameau de Vertbuisson qui en est le centre.

### *Les cours d'eau*

*L'Eau rouge* tire son nom de la couleur que donnent à sa source les terrains ferrugineux de Bronromme où plusieurs captages des eaux de Spa sont implantés. Elle emprunte la vallée de Tolifaz, lieu d'une légende racontée par Pierre Den Dooven et promenade favorite de la Reine Marie-Henriette, notamment à cause de la superbe cascade de Haldeboeuf souvent représentée par les artistes des siècles passés.

*La Chefna*, autrefois appelée *Forchon* est surtout célèbre par le fait que sur sa rive droite, au cœur du Bois Bablette, plusieurs puits de mine furent creusés par des paysans d'alentour qui s'étaient associés vers 1802 pour retrouver les filons d'or qui auraient été exploités par de lointains ancêtres. En 1838, le Docteur Bovy rapporta dans ses "Promenades historiques" que l'un des associés était devenu "presque millionnaire". L'endroit est signalé sur le sentier qui longe le ruisseau.

*Le Ninglinspo* doit actuellement son nom bizarre à une erreur des cartographes français qui estropièrent pas mal de toponymes du département de l'Ourthe créé chez nous en 1876. Ces cartographes confondirent le nom du cours d'eau avec celui du terrain où il se jette dans l'Amblève et qui s'appelait "*En Inglin spau*", c'est-à-dire à la source d'Inglin, personnage dont on a perdu la trace. Le nom original du ruisseau est en réalité le *Doulneux* (Dulnosus en latin) indiquant qu'il provient d'une aulnaie. C'est sous ce nom qu'il figure dans la charte de Sigebert III datant de 647.

Le Ninglinspo est l'un des plus beaux et des plus célèbres ruisseaux de Belgique qui à la belle saison attire les touristes par cars entiers. Il présente un intérêt géologique très particulier que Laurent-François Dethier a fait connaître aux érudits de son époque. Dans la partie la plus resserrée de son cours où l'eau tombe en cascade d'un palier à l'autre, la roche est plus homogène et moins fissurée, ce qui provoque le creusement de cuves auxquelles Dethier donna le nom de bains qu'il dédia à diverses divinités mythologiques. Laurent-François Dethier est cet avocat theutois qui joua un rôle très actif dans la révolution franchimontoise de 1789 et dans la convocation du congrès de Polleur. Il fut député au Conseil des Cinq-Cents à Paris avant de revenir au pays, déçu par la mentalité du 1<sup>er</sup> Empire. Il se consacra alors à son intérêt pour les sciences.

### *Les routes*

Depuis l'antiquité, les lignes de crête ont eu la préférence des traceurs de routes militaires ou commerciales comme présentant plus de sécurité et plus d'économie de moyens. Comme les routes servaient aussi souvent de repères géographiques, l'histoire du plateau du Hautmaret est avant tout une histoire de tracés de chemin en terrain marécageux et de conflits de frontières dûs au caractère mouvant de ce tracé. Creusé d'ornières par manque d'empierrement, inondé par les pluies, il fut en effet plus d'une fois modifié par les usagers cherchant à contourner des passages rendus difficiles.

La route de crête de notre plateau fut connue sous le nom de Vêquée, un nom qui apparaît dans les textes au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Il est lié soit à sa fréquentation par les évêques de Liège se rendant à l'abbaye de Stavelot, soit à son caractère de limite des terres relevant de ces évêques.

A l'origine, ce nom désignait le chemin ancien qui aux environs de la baraque Michel se détachait de la *Via Mansuerisca* et se dirigeait en droite ligne vers l'Amblève par Hockay, Malchamps et Heure Gilson. Il est probable qu'il franchissait jadis l'Amblève vers Quareux, mais après Heure Gilson, vers la Croix Wathy, il croisait un chemin important reliant Liège à Stavelot par Deigné, Hautregard et Vertbuisson, chemin qui constituait la limite du domaine de Theux depuis la donation de 898 dont nous reparlerons. La Croix Wathy était aussi appelée Rouge-Croix comme ces repères qu'utilisaient les croisés et plus tard les pèlerins gagnant la Terre Sainte. Ce chemin passant par Vertbuisson a porté longtemps le nom de "voie de Liège" mais à partir du moment où la fréquence du trafic n'a plus laissé subsister que les branches Nord-Est et Nord-Ouest du croisement, il a pris également, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'appellation de Vêquée.

De nombreux historiens, allemands, belges et français ont considéré la *Via Mansuerisca* et la Vêquée comme des voies romaines reliant le Rhin au bassin mosan jusqu'à ce que les méthodes modernes de datation viennent les détromper. Un mémoire rédigé en 1985 à l'Université de Liège par Serge Nekrassoff fait le point de cette controverse mais nous verrons avec la création de la Porallée que la "voie de Liège" existe en tout cas depuis le haut moyen-âge.

Le tracé Hautregard-Heure Gilson qui était encore carrossable en 1940, n'existe plus que sous la forme d'un sentier piétonnier jusqu'à la charmille et au delà des dernières habitations de Vertbuisson. La charmille du château qui paraît aujourd'hui étrangement esseulée à la lisière des bois, offrait donc le spectacle de la grand'route à l'époque de sa création.

Vertbuisson avait une fonction importante de relais dans cette partie plutôt désertique du trajet. Une brasserie artisanale y a même existé d'où est issu le dicton "*A Vertbouxhon, on beut à posson*". La relation d'un voyage entrepris en 1721 de Liège à Mayence par l'homme d'affaire liégeois Lambert de Ryckmann témoigne de ce qu'il était possible de s'y restaurer et d'y passer la nuit et que cet établissement était fréquenté par des parcourers de longues distances.

Ce dernier siècle, Vertbuisson n'a plus offert le gîte aux passants mais leur a conservé jusque dans les années 60 un accueil tavernier. Avant-guerre, Madame Crahay-Struman servait à boire sur sa terrasse. Elle s'était même décidée à construire une petite "Laiterie liégeoise" et venait d'y accrocher les rideaux aux fenêtres lorsque les troupes allemandes sont arrivées le 10 mai 40. Elles ont aussitôt réquisitionné ce local avenant. Madame Peerboom-Gillet a été la dernière à débiter des boissons dans la cour.

Les temps modernes ont multiplié les petites routes vers les campagnes habitées tandis que la Vêquée était laissée à l'abandon. Vertbuisson s'est alors trouvé au bout d'une impasse routière, devant la forêt. Mais de magnifiques promenades pédestres s'offrent toujours aux touristes le long du Doulneux et les organisateurs des sentiers de grande randonnée n'ont pas manqué d'y faire passer le GR5 (mer du nord-méditerranée).

Parlant de routes, on ne peut oublier les routes aériennes et la remarquable régularité avec laquelle les grues cendrées passent au dessus de Vertbuisson deux fois par an dans leur migration Suède-Espagne.

### ***Les manoirs***

Chacune des gentilhommières qui font une couronne au plateau du Hautmaret mériterait à elle seule un long récit illustré. Dans cette présentation générale, nous en resterons forcément à quelques indications sommaires.

Les châteaux de *Jehoster* et de *Hautregard* ont une origine commune. Le plus ancien manoir du plateau, la *Cense Presseux*, a été construit vers 1530 par Englebert de Presseux, gouverneur du marquisat de Franchimont qui avait reçu du Prince-Evêque des terres au lieudit Jehoster. Son fils Jacques ayant épousé Marie Delle Reid trouva mieux situées les terres que lui apportait sa femme sur les hauteurs de Belvaux. Il s'y installa dans un nouveau château qu'il baptisa *Hautregard*. Ses descendants l'agrandirent en 1622 à l'aide des matériaux provenant de la destruction du château de Jehoster. Hermès, le fils de Jacques se fit alors appeler "de Presseux de Hautregard".

Noël Poncelet, meunier de Theux, racheta la propriété de Jehoster et y construisit en 1660 la ferme fortifiée actuellement connue sous le nom de *Ferme de la chapelle*. Pour simplifier les choses, les descendants de Noël Poncelet adjoignirent à leur nom celui de l'ancienne cense: "de Presseux".

Les véritables de Presseux (ceux de Hautregard) conservèrent leur château pendant trois siècles. Après 1850, il passa à la famille Massange qui la loua notamment au bourgmestre reidois Jules de Beer anobli pour faits de guerre.



*Le château de Hautregard*



*Ferme de la Chapelle*



*Ferme de la Porte de fer*

Quant à la ferme de la chapelle, c'est une famille au patronyme de "Hautregard" qu'on y retrouve au XVIII<sup>e</sup> siècle bien qu'elle ne soit nullement apparentée aux de Presseux dits de Hautregard. Léonard-Joseph Hautregard, un juriste, devint le premier maire de La Reid sous le régime français. Il démissionna pour être nommé juge de paix à Spa et établit alors son prétoire à la ferme de la chapelle. Celle-ci subit des transformations en 1827 puis passa à la famille du notaire Neuville en 1878. L'habitation et les bâtiments agricoles furent ensuite scindés; tandis que la famille Delhez exploitait la ferme, Mademoiselle Rachel Bouffa occupait la demeure où elle cacha des juifs pendant la guerre 40. Cela lui valut d'être déportée au camp de Ravensbrück où elle devait mourir. Le notaire Jeghers racheta l'ensemble des bâtiments en 1974 et en fit l'admirable restauration que l'on connaît aujourd'hui.

La ferme dite de la *Porte de fer* date du début du XVII<sup>e</sup> siècle. Il s'agit semble-t-il, tout comme pour la *Chapelle du Bon-Air*, d'une dépendance du château primitif de Jehoster. On raconte que sa porte d'entrée, effectivement recouverte d'une plaque de métal, portait des impacts de balles datant de la bataille de Sprimont. L'ayant examinée, je n'en ai pas trouvé. L'actuel propriétaire l'a transformée en porte de verre.

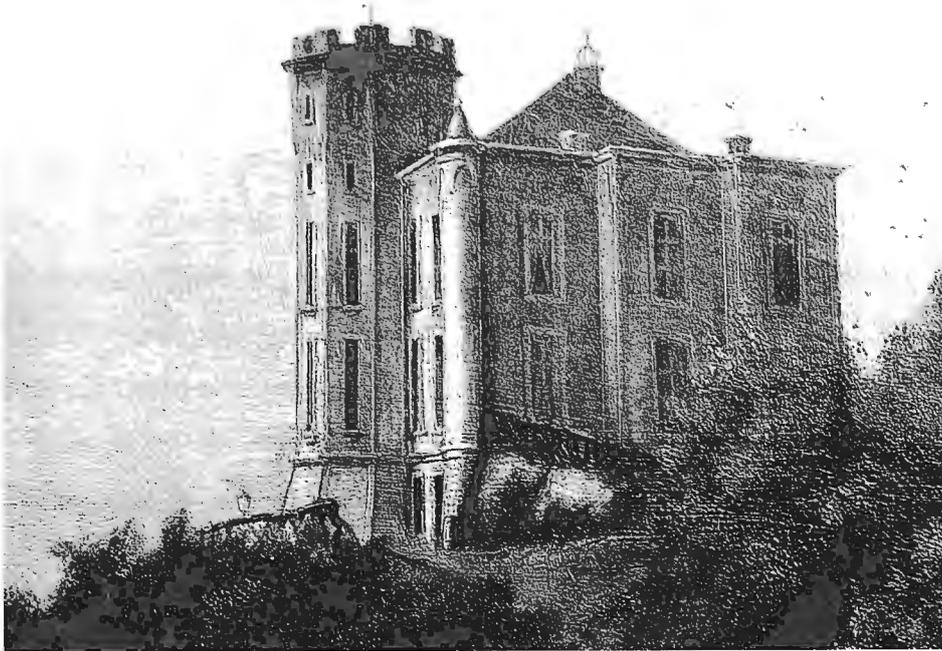
Au sujet du château de Fagne Maron je serai très bref car j'espère en publier l'an prochain une monographie que je ne voudrais pas déflorer. Construit en 1869 dans le style Tudor à la mode par Henry Hayemal banquier à Spa, il a été racheté à ses héritiers par Gustave Trasenster, directeur général de la S.A. Ougrée-Marihaye transformé à la mode de Deauville.

Après les séquelles de la déconfiture de son héritier attributaire, le château est finalement racheté en 1970 par le notaire liégeois Emile Labé qui le restituera dans ses proportions initiales mais dans un style plus sobre et plus classique.

Avant de raconter plus longuement le passé du *château du Hautmaret*, le seul qui se soit établi au beau milieu du plateau, rappelons encore brièvement que le *château-ferme de Bronromme* est le plus récent des joyaux de la couronne.

Construit en 1873 par l'industriel verviétois Philippe Peltzer-Henrickx, il revint par succession en 1903 à Henri Peltzer-Orban et par partage en 1925 à Raymond Peltzer-de Becker. La ferme était occupée pendant la guerre 40-45 par les fermiers Archambeau et Starck qui y cachèrent des résistants. Après le combat de Bronromme du 10 septembre 1944, un office religieux y fut célébré à la mémoire des combattants belges et américains tués dans l'action.

Simon Maret, le bâtisseur du *château du Hautmaret*, n'était pas originaire du Franchimont mais bien de Thuin en Hainaut, l'une des "Bonnes villes" de la principauté dont son père, Henri Maret était bourgmestre. Il se forma à la pratique comptable et entra au service du Prince-Evêque en 1591, d'abord au secrétariat de la chambre des comptes, pour être, après diverses qualifications, finalement nommé receveur général de la principauté de Liège en 1601. En 1603, il cumula cette



*Château de Fagne Maron*



*Ferme  
Château de Bronromne*

charge avec celle de fermier général. Cette ascension fulgurante fut facilitée par un riche mariage avec Anne de Streel. En 1605, il se rapprocha de Theux en obtenant la charge d'échevin et de greffier de ce ban. C'est son gendre, Jean Giel, qui, le premier, ayant acheté des terres sur le haut maret vers 1614, y construisit une ferme fortifiée; les lieux déserts inspirent en effet la crainte comme en témoigne cet ancien dicton: "à Hautmaret, les makrales y dansaient". Cela décida Simon Maret, peut-être attiré par l'homonymie du lieudit et de son patronyme, à acquérir des terres voisines en 1619 et 1622. Dès 1620, il y fait construire une demeure jouxtant la ferme de Jean Giel. Comme cette bâtisse est à la limite de la Porallée dont nous reparlerons, il entre à ce sujet en conflit de bornage avec le Conseil du Luxembourg. Simon Maret, qui se fera appeler dès lors "de Maret" ou "des Marets", ne sut pas mettre de bornes à son ambition. Il cumula encore d'autres charges et, en 1630, agrandit son domaine en rachetant des terres faisant partie de la fameuse Porallée mais vendues par les trois cours ayant juridiction sur cette terre-franche. Cela irrita autant le Prince-Evêque, qui se prétendait souverain des lieux, que les habitants du Franchimont qui prétendaient en avoir l'usage. Cette erreur causa le déclin de ses entreprises.

Les tendances expansionnistes de la famille de Maret se heurtèrent aussi avec celles de la famille de Presseux de Hautregard. Ernest, le fils de Simon et Gérard de Presseux, tous deux colonels, en vinrent même à se battre en duel.

Le château baptisé Hautmaret subit une réfection en 1770. Comme en témoigne la pierre commémorative réincorporée dans le château actuel et qui est aux armes de la famille de Maret, on peut croire que c'est encore cette famille qui en fut le maître d'œuvre. Cependant, il est certain qu'au XVIIIe et au début du XIXe siècle y résidèrent les chevaliers de Behr d'Aix-la-chapelle (à ne pas confondre avec les de Beer de Laer). Jacques de Behr sera conseiller municipal de La Reid en l'an XI et Walther de Behr, président du conseil de la fabrique d'église de La Reid. Le 16 novembre 1819, son épouse née Victoire Denouse se tua accidentellement à l'endroit du domaine où fut érigée la croix qui le rappelle.

De 1830 à 1866, le propriétaire est Albert de Pierpont renseigné à la matrice cadastrale jointe au célèbre plan Popp comme rentier à Villers-le-Gambon.

De 1866 à 1878, la famille des comtes de Borchgrave d'Altena, dont le comte Paul, secrétaire du Roi.

De 1878 à 1908, Michel Nys, rentier à Winkel-St Eloi, qui aménagea le parc alors que le château avait encore son style Louis XV. Il plaça à toutes les entrées de la propriété des piliers en pierre de taille sur lesquels il apposa son emblème, une tête de licorne, et sa devise: "Pro Deo fortiter eundo". Il créa de plus la charmille, plantée en 1885, qui à l'origine comportait un embranchement en forme de T la reliant à la demeure et aux dépendances et avait alors une longueur totale d'un kilomètre.

Avec ses 573 mètres actuels, elle n'en reste pas moins la plus longue d'Europe comme l'a établi l'enquête du Syndicat d'initiative. C'est, depuis le 12 décembre 1979, l'un des rares sites arborés classés comme monument. Elle figure dans l'album photographique que Benjamin Stassen a consacré aux arbres exceptionnels de Wallonie et a donné lieu à un concours de dessin de l'école primaire de La Reid dont les résultats furent très originaux.

En 1908, le château fut vendu à Edouard Huwart, industriel liégeois qui, le trouvant inconfortable et humide, le fit reconstruire entièrement sur les plans de l'architecte Lobet de Liège. Il fit décorer le nouveau manoir par des ensembliers parisiens qui en firent leur publicité, mais qui peinèrent certains membres de la famille en ne réemployant pas les portes et cheminées anciennes du château démoli.

En 1932, le domaine échut par succession à Maurice Huwart, seul survivant des héritiers d'Edouard. Celui-ci se consacra à la gestion de sa fortune et de celle héritée par son épouse née Dumont.

A la mort de Maurice Huwart, son fils Charles, ingénieur commercial entré à la compagnie maritime appartenant à la famille de son épouse, offrit à celle-ci le choix entre le château et le domaine forestier où n'existait qu'un chalet de chasse sans eau courante ni électricité. Elisabeth Huwart née Eiffe préféra la liberté des grands bois. Les époux transformèrent le modeste chalet en plusieurs étapes pour en faire la très belle résidence actuelle de la Porallée qu'ils occupèrent en permanence à partir de 1982, gérant de manière exemplaire le vaste territoire de chasse.

Le château revint par partage à la sœur de Charles, Antoinette, et à son mari le notaire Pierre Aerts, qui ne le conservèrent que cinq ans.

Un épisode de fin 1944 mérite d'être rapporté. Le lieutenant Charles Huwart avait eu la colonne vertébrale fracturée par une bombe lors de la campagne des 18 jours. Libéré à cause de ses blessures de guerre, il parvint à se rétablir et entra dans la résistance dès 1940 au QG de la zone V. Lors des combats de Bronromme, son épouse se trouvait donc seule au chalet avec ses trois enfants. Elle décida de les conduire la nuit à travers bois au château de Hautmaret où les américains avaient installé un hôpital de campagne. Chemin faisant, elle tomba sur des soldats en camouflage blanc auquel son fils fit à sa grande terreur un signe de la main. Un soldat se contenta de répondre "Grüss Gott, mein kind". Pressant le pas, la petite famille put atteindre le château qu'elle trouva complètement abandonné. Les enfants purent cependant dormir devant la cheminée et poursuivre leur évacuation le lendemain.

En 1948, le bâtiment du château fut racheté par le CPAS de Verviers qui y installa un centre pour tuberculeux, le home Gobert Martin. Une aile hospitalière d'un style pour le moins très différent de celui du château lui fut ajoutée par l'architecte Delrez de Verviers.

La ferme ne fut vendue qu'en 1951 par les époux Aerts-Huwart et achetée par Hubert Broers, tenancier du domaine de Verte-Fontaine près de Becco, qui devint bourgmestre de La Reid. Celui-ci restaura la partie Sud-Est des bâtiments et en 1963, par donation, partagea l'exploitation entre deux de ses fils. Baltus reçut la partie Nord et Octave la partie Sud dont il acheva la transformation en habitation pendant l'année 1983. Baltus revendit sa part en 1994 aux époux Briamont-Brian.

Entre-temps le château avait à nouveau changé de propriétaire en 1989, la Province de Liège l'ayant acquis pour y installer l'internat de son Ecole d'agriculture de La Reid. En 1992, le Directeur de l'Ecole eut l'heureuse initiative d'organiser la restauration de la charmille en fort mauvais état par manque d'entretien; il obtint pour cela la collaboration de ses collègues des autres écoles d'agronomie francophones.

(à suivre)

*Le comité de rédaction tient à remercier Mr A. Andries qui a accepté de faire paraître dans notre bulletin ce texte.*

*Il s'agit de la première partie d'une conférence donnée à l'occasion des Journées du Patrimoine, en septembre 1999.*

*La seconde partie vous sera livrée dans notre prochain bulletin.*

*Vient de paraître*

Sous le titre "Histoire de la Jonction belge-grand-ducale. Le chemin de fer Spa-Gouvy, ses métamorphoses et son impact sur la région (1863-1900)" va paraître incessamment un ouvrage de quelque 207 pages, illustré d'une trentaine de reproductions de photos et cartes postales anciennes et comprenant un index des noms de personnes et d'institutions cités. L'auteur, Michel Accarain, directeur honoraire de la Commission bancaire et financière, a complété, après sa retraite, sa formation de juriste par une licence en sciences historiques. Son livre retrace l'histoire du tronçon belge de la ligne internationale Spa-Luxembourg conçue pour permettre l'échange de charbons et minerais entre les bassins belge, prussien, luxembourgeois et français. Comme l'écrit le professeur à l'U.C.L. Michel Dumoulin dans son avant-propos, "l'auteur a su mêler les éléments de la micro- et de la macro-histoire comme le démontrent à la fois l'approche du rôle des groupes de pression internes et des intérêts locaux dans la prise de décision et celle des intérêts des deux grandes compagnies antagonistes: la Compagnie Guillaume-Luxembourg et la Grande Compagnie du Luxembourg dans un contexte où, du côté français, la concurrence est féroce entre la Compagnie du Nord et la Compagnie de l'Est".

UNIVERSITE DE LOUVAIN  
*RECUEIL DE TRAVAUX D'HISTOIRE ET DE PHILOGIE*

*HISTOIRE DE LA "JONCTION BELGE-GRAND-DUCALE"*

*Le chemin de fer Spa-Gouvy*

*Ses métamorphoses et son impact sur la région (1863-1900)*

*par*

*Michel ACCARAIN*

*Editions NAUWELAERTS*

*BRUXELLES*

*1999*